ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2302 - 14 septembre 2012 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

À la sauce Hollande comme à la sauce Sarkozy

À bas la politique d'austérité, aux patrons de payer leur crise

p.11

8 000 licenciements chez PSA

Un gouvernement du côté des licencieurs

M 06189 - 2302 - F: 1,00 €

SOMMAIRE

Leur société

p. 4 ■ Le coup de l'impôt à 75 %
■ Injustice fiscale accrue
■ Imposition : la droite se bat pour les riches
■ La crise et les collectivités locales
p. 5 ■ « Réforme du marché du travail »
■ Journée d'action du 9 octobre
■ Avec Montebourg, aucune baisse du chômage à attendre
p. 6 ■ Tarifs « à la carte » de l'électricité et du gaz »
■ Prix de l'essence : une baisse déjà évanouie
p. 7 ■ Incendie mortel à Saint-Denis
■ Mettre fin à l'habitat dégradé
■ Logement social
p. 10 ■ Une rentrée scolaire toujours aussi mauvaise
■ Collèges Rosa-Luxembourg, Henri-Barbusse et Iqbal-Masih
■ Pas d'austérité pour les marchands de canons
p. 16 ■ Banques
■ Pauvreté et richesse
■ Quand Dassault applaudit Valls
■ Mayotte : drames de l'immigration

Dans le monde

p. 8-9 ■ Crise de l'euro
■ Grèce :contre l'austérité
■ États-Unis : révolte des enseignants à Chicago
■ Syrie : la population prise en otage
■ Cisjordanie : manifestations populaires

Dans les entreprises

p. 11 ■ PSA – Aulnay-sous-Bois
■ PSA – Poissy
■ Snecma – Corbeil
p. 12 ■ ArcelorMittal – Gandrange
■ ArcelorMittal – Florange
■ Thomson technicolor – Angers
p. 13 ■ Doux
■ Camiva
■ Vallée de l'Arve
■ Imprimerie Roto93
p14 ■ La Poste - Plate-forme industrielle courrier
■ SNCF Limousin
■ Les travailleurs saisonniers
p. 15 ■ Hôpitaux publics
■ Hôpital de la Croix-Rousse
■ Carrefour
■ Groupe Vitalia

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Perpignan

Dimanche 16 septembre à partir de 12 h

Terrain de la Chapelle Saint-Pierre à Claira

Tours

Dimanche 23 septembre de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

Strasbourg

Dimanche 23 septembre à partir de 11 h

Foyer protestant, 11, rue du Lazaret

Toulouse

Samedi 29 septembre de 18 h à minuit et dimanche 30 septembre de 11 h à 19 h

Hall 8 du Parc des expositions

Lyon

Samedi 29 septembre à partir de 11 h et dimanche 30 septembre de 11 h 30 à 19 h

Espace Mosaïque – Saint-Priest

Allocution
de Nathalie Arthaud
le dimanche à 16 h

14, 15 et 16 septembre

Lutte Ouvrière à la Fête de *l'Humanité*

Lutte Ouvrière aura un stand à la Fête de *l'Humanité*. Le stand sera situé comme l'an passé avenue Pablo-Picasso, à côté du point de rencontre numéro 13.

Dans le stand Lutte Ouvrière vous trouverez...

- des débats vendredi à 19 h, samedi à 18 h et 20 h, et dimanche à 14 h,
- un espace librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte Ouvrière.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Éditorial

des bulletins d'entreprise
du 10 septembre

À la sauce Hollande comme à la sauce Sarkozy

L'austérité est toujours l'austérité

Hollande a eu beau jongler avec les mots, c'est bel et bien une politique d'austérité qu'il a présentée dimanche soir. Qu'il ait emballé la cure budgétaire de 30 milliards dans un discours de gauche, en répétant que des efforts seront demandés aussi aux plus riches, ne change rien au fait qu'il va taper sur toute la population pour faire plaisir aux marchés financiers.

Quant au patronat, il n'a pas de quoi être affolé. Au contraire. Il voulait une « réforme du marché du travail » pour faciliter les licenciements et améliorer la compétitivité, il l'aura ! Il voulait baisser le coût du travail, Hollande s'y colle avec une réforme du financement de la protection sociale. Exit la TVA « sociale » de Sarkozy, voici la CSG « sociale » de Hollande ! Les mots changent mais la politique menée va dans le même sens que celle de Sarkozy.

Tout l'art de Hollande consiste à faire passer sa politique favorable au patronat pour une politique de gauche. L'exercice de style frise le ridicule quand il est question des procédures de licenciement. Le gouvernement veut les rendre plus sûres pour les salariés mais aussi plus sûres pour les entreprises ! Si l'entreprise est sûre de pouvoir licencier, il n'y a qu'une chose de sûre pour le salarié : il sera dehors.

Et, concrètement, que propose Hollande contre les licenciements chez PSA ? Il renvoie la balle aux négociations entre les syndicats de PSA et la direction, alors que celle-ci ne propose comme seule négociation qu'un plan de licenciements. Alors que l'État a versé, sous différentes formes, plusieurs milliards à PSA ces dernières années, Hollande n'ose même pas l'obliger à ne pas licencier !

La politique de Hollande est une mystification. Il dit vouloir combattre le chômage mais il ne veut pas combattre les licencieurs, il ne veut pas s'opposer aux fermetures d'entreprises et aux licenciements. Il parle de justice sociale mais il programme un plan d'austérité drastique, avec 10 milliards de dépenses publiques en moins. Cela signifiera des services publics dégradés et des emplois supprimés. Quant aux 10 milliards d'impôts supplémentaires payés par les ménages, c'est illusoire de croire qu'ils ne pèseront pas sur le pouvoir d'achat des classes populaires.

Hollande veut faire croire que sa politique « *juste et équilibrée* » va dans le sens de l'intérêt de tous. Il suffirait de quelques efforts de chaque côté et dans deux ans « *le pays est redressé* » ! Depuis quatre ans, le monde est plongé dans la crise du capitalisme la plus grave depuis celle des années 1930 sans que personne, ni les dirigeants politiques les plus puissants, ni les dirigeants économiques, ne trouve de solution pour en sortir. La crise dure, s'approfondit, et personne ne peut dire ce qui va se passer dans un mois. Le gouvernement lui-même avoue qu'il ne peut pas savoir quel sera le niveau d'activité l'année prochaine et il en est réduit à espérer 0,8 % de croissance. Alors parler de « *redressement en deux ans* », c'est nous raconter des histoires.

Et quand bien même un miracle s'opérerait d'ici deux ans, combien de salariés seront transformés en chômeurs d'ici là ? Et combien de chômeurs tomberont dans la misère ? Face au naufrage de l'économie capitaliste qui menace d'engloutir le monde du travail, Hollande demande d'attendre et d'espérer !

La situation exige des mesures d'urgence. Pour arrêter l'hémorragie du chômage et des fermetures d'entreprises, il faut interdire les licenciements. Pour créer les emplois qui permettraient à tout un chacun de vivre dignement, il faut forcer le patronat à embaucher en répartissant le travail entre tous sans diminution de salaire. Pour relever les salaires, il faut prendre sur les fortunes accumulées par les actionnaires. Pour construire les logements nécessaires, sortir les hôpitaux de la misère, donner les moyens à l'éducation nationale, aux transports, il faut mettre un terme au racket des banquiers !

Hollande prêche un « *compromis historique* » entre le patronat et les salariés. Comme s'il était possible de ménager la chèvre et le chou. La classe capitaliste mène une guerre d'autant plus féroce contre les travailleurs qu'elle est affolée par la crise de sa propre économie. La seule politique qu'elle accepte de la part de ceux qui gouvernent, c'est celle qui lui permet de sauver ses profits et sa fortune en aggravant l'exploitation et en écrasant les conditions d'existence des travailleurs. À nous d'être conscients que, dans cette guerre, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Si nous sommes décidés à défendre notre peau, collectivement, nous en avons la force.

Bernard Arnault : expropriation !

Communiqué de Lutte Ouvrière

Bernard Arnault gagne 10 millions par an au titre de président de son groupe de luxe LVMH et 200 millions de revenu du capital. D'où vient cet argent si ce n'est du travail de milliers de salariés ! Il a bâti sa fortune grâce aux aides publiques. C'est le gouvernement Fabius qui lui a mis le pied à l'étrier en lui faisant le cadeau du groupe Boussac, puis les commandes de l'État français, les subventions, les cadeaux en tout genre ont continué, ce qui lui a permis d'avoir sur son compte en banque 35 milliards d'euros. 35 milliards, c'est plus que n'en cherche aujourd'hui le gouvernement !

On nous parle de « capitaines d'industrie », on nous dit qu'ils font beaucoup pour le pays. Mais une chose et une seule compte pour eux : leur fortune et leurs milliards. Et quand le gouvernement veut, au nom des « sacrifices partagés », les faire un peu contribuer, voilà qu'ils menacent de partir. Eh bien, je dis : expropriation ! Qu'il parte, bon débarras, mais on garde tout, jusqu'au dernier centime d'euro !

Nathalie Arthaud,
le 10 septembre

Meeting de Lutte Ouvrière avec Nathalie Arthaud

Vendredi 5 octobre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Le Cercle Trotsky ayant pour thème *l'Algérie*, initialement prévu à cette date, est reporté au vendredi 16 novembre.

• Le coup de l'impôt à 75 %

Hollande fait semblant de taxer les riches

Lors de son intervention sur TF1, dimanche 9 septembre, Hollande a affirmé qu'il tiendrait l'engagement fait durant sa campagne de taxer à 75 % les contribuables ayant plus d'un million d'euros de revenu annuel. Alors que le gouvernement veut imposer des sacrifices accrus aux salariés, cette mesure est censée leur mettre du baume au cœur : les très riches seraient aussi mis à contribution…

Nous devrions tous accepter de faire des efforts, selon Hollande. Mais la crise, ce ne sont pas les salariés qui en sont responsables. Ce ne sont pas eux, mais les banquiers, le grand patronat, qui ont creusé le déficit des dépenses publiques, ce déficit qu'a invoqué Hollande sur TF1 en disant qu'« *il faut trouver 33 milliards d'euros* » pour le réduire.

Le comble est que, même quand il prétend demander un « effort » à des gens dont les revenus dépassent 80 000 euros par mois – soit au moins cinquante fois plus que ce gagnent la plupart des salariés – la mesure du gouvernement tient surtout de la poudre aux yeux.

Ainsi, les revenus dits du patrimoine, en fait ceux du capital, ne seront pas pris en compte dans le calcul retenu. Or, pour les très riches, la majeure partie des revenus proviennent, non pas de leur travail – pour autant qu'ils en aient un – mais de leurs placements en tous genres. Eh bien, ces derniers échapperont aux fameux 75 %… qui font d'ailleurs bien moins que ça.

En effet, il y a un autre tour de passe-passe à la clé car, compte tenu de la CSG prélevée sur ces revenus, les prétendus 75 % ne feront, au mieux, que du 67 %.

Aux États-Unis, après la Grande Dépression et au cours de la Seconde Guerre mondiale, le taux d'imposition a augmenté jusqu'à atteindre 91 % pour la tranche supérieure, concernant les plus riches. La bourgeoisie américaine n'en est pas morte, loin de là. Alors à qui Hollande, avec son trompe-l'œil à 67 % agrémenté de très grosses exonérations, fera-t-il croire qu'il fait autre chose que de la mise en scène ?

Pierre LAFFITTE

• Injustice fiscale accrue

Les plus modestes vont trinquer

Sous prétexte de mesures présentées comme « *équitables* » qui répartiraient les « *efforts* » en trois parts égales de dix milliards, à prendre, dit-il, sur les ministères, les entreprises et les particuliers, le gouvernement de Hollande s'attaque d'abord et surtout aux salariés et aux catégories sociales les plus modestes. Et cela, de multiples façons.

Ainsi, quand Hollande parle de trouver dix milliards d'économies « *dans les ministères* », cela signifie concrètement la continuation de la politique de Sarkozy de suppressions de postes dans les ministères dits non prioritaires (la majorité), donc dans les services publics, ainsi que la poursuite du blocage des salaires instauré en 2010 (par la reconduction du gel du point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires).

De plus, non content de « diviser pour régner », comme la droite avant lui, en montrant du doigt les fonctionnaires au reste des salariés, le gouvernement s'en prend à tous les travailleurs par le biais de la fiscalité.

Il a décidé en effet de maintenir le gel du barème de l'impôt sur le revenu, une mesure décidée par la droite que, en avril dernier, Hollande avait dénoncée comme « injuste ». Mais voilà, ce que le candidat du PS disait socialement injuste quand il voulait se faire élire aurait cessé de l'être maintenant qu'il gouverne. Ou plutôt : maintenant qu'il applique ce que la bourgeoisie attend de lui.

Cette mesure, qui consiste à ne pas relever la base de l'imposition en fonction de l'inflation, aboutit mécaniquement à ce que de nombreux travailleurs, sans avoir gagné plus, passent dans la tranche supérieure. Du coup, leurs impôts s'envolent.

Le Canard Enchaîné a calculé ce que cette injustice délibérée va rapporter aux caisses de l'État. Cela ira croissant, écrit-il, passant de « *1,7 milliard la première année* » à « *3,4 milliards la deuxième, 5,1 milliards la troisième. Et 8,5 milliards la dernière année du quinquennat.* »

Hollande annonce une « décote » pour les contribuables dont les revenus restent dans les deux premières tranches d'imposition. Reste à savoir ce qu'elle sera, et surtout cela ne change rien au fait que ses décisions aboutissent à rançonner des centaines de milliers de salariés supplémentaires.

P. L.

• Bernard Arnault

La droite se bat pour les riches

Bernard Arnault, patron de l'entreprise de luxe LVMH et première fortune de France, avait-il besoin d'avocats après l'annonce de son intention d'acquérir la nationalité belge en plus de la française après l'annonce d'une nouvelle taxation des hauts revenus ? Fillon et Copé, concurrents pour la direction de l'UMP, n'ont pas hésité, ni l'un ni l'autre, à assumer ce rôle, justifiant le fait de partir à l'étranger pour échapper au fisc, ce que l'intéressé lui-même n'a d'ailleurs pas ouvertement revendiqué.

Le challenger au poste de secrétaire général de l'UMP, François Fillon, a qualifié le projet gouvernemental d'une taxe de 75 % au-delà d'un million de revenu annuel de « *décision stupide* » qui conduit à des « *résultats effrayants* ». Jean-François Copé, le titulaire du titre, n'a pas voulu être en reste : « *75 %, c'est au-delà de tout !* », s'est-il exclamé, ajoutant : « *Si les plus riches de notre pays s'en vont, ça veut dire que les impôts très importants qu'ils paient en France, ils n'en paieront plus du tout.* »

Une telle indignation prête à sourire, d'autant plus que Hollande, dans son intervention à TF1du 9 septembre, a dégonflé la baudruche en précisant que les revenus du capital prépondérants pour les ménages qui gagnent plus d'un million d'euros (plus-values, dividendes, intérêts, etc.) ne seraient pas concernés par la contribution de 75 %, et que compte tenu de la CSG-CRDS, le taux effectif sera « *plus proche de 67 %* », selon le journal *Les Échos*. Au total, cette taxe presque uniquement symbolique n'égratignera même pas la fortune des 2 000 à 3 000 personnes qui y seront soumises.

Il n'empêche, entre leaders de la droite, on a assisté à une belle concurrence, à qui pousserait le plus de cris d'orfraie en réponse à une gauche qui fait seulement mine de faire payer les riches.

Jean SANDAY

Crise et naufrage des départements

Une trentaine de départements – environ le tiers du total – ont les plus grandes peines à boucler leur budget. L'an dernier ils avaient obtenu une rallonge de Sarkozy sous forme d'un fonds d'urgence de 150 millions d'euros. Cette année c'est pire, et il est question qu'ils réclament, sans être sûrs de l'obtenir, 400 à 500 millions d'euros.

Les causes de ce désastre sont parfaitement connues : diverses allocations sociales à la charge des départements ont considérablement augmenté. Ainsi pour les personnes âgées dépendantes, pour les handicapés, pour le RSA. L'État était censé compenser, mais ces compensations ont été gelées entraînant un manque de 5,7 milliards d'euros en 2011, qui pourrait dépasser 6 milliards en 2012. C'est la raison essentielle du déficit départemental.

Certains élus parlent de voter un budget en déséquilibre, ce qui est interdit par la loi (car la fameuse « règle d'or » s'applique déjà obligatoirement aux collectivités locales !). Et quoi qu'il en soit, de nombreux départements ont déjà réduit leurs diverses dépenses sociales. Ainsi la Corrèze, longtemps présidée par François Hollande, est revenue sur la gratuité des transports scolaires. Un exemple parmi beaucoup d'autres.

La crise entraîne l'État à se défausser autant qu'il le peut des dépenses habituellement à sa charge sur les collectivités locales, à commencer par les départements. Et, par contrecoup, les collectivités locales restreignent les mesures qu'elles prennent en faveur de la population… tout en augmentant leurs impôts.

Mais si les départements sont dans le rouge, c'est bien parce que, derrière, les banques et autres capitalistes ont droit aux largesses prioritaires de l'État.

André VICTOR

• « Réforme du marché du travail »

Hollande mène la politique patronale

Dimanche 9 septembre, dans son interview télévisée, Hollande a affirmé vouloir combattre le chômage, et vite. Pour cela, il en a appelé à *« réformer le marché du travail pour que ce soit plus souple et en même temps plus protecteur »*. Une imposture !

La « réforme du marché du travail », on sait ce que cela veut dire. En clair, c'est la volonté patronale de remettre en cause le droit du travail et même le Code du travail, c'est-à-dire les quelques protections, les quelques lois que les travailleurs ont conquises au cours de dizaines d'années de luttes.

La réforme à laquelle Hollande en appelle aujourd'hui, est un copier-coller des « accords compétitivité-emploi » mis en œuvre par Sarkozy-Fillon en janvier 2012 pour satisfaire le Medef. Il s'agissait hier, comme il s'agit aujourd'hui, de la même chose : au prétexte – patronal – que les affaires vont mal, offrir aux employeurs la possibilité d'imposer aux salariés la flexibilité des horaires et la diminution de la paye. Et contrairement aux affirmations de Hollande, aucune « réforme du marché du travail » ne peut être tout à la fois plus souple pour les patrons et plus protectrice pour les salariés.

Entre autres, Hollande a évoqué la possibilité d'un « *recours au travail partiel en cas de période difficile* » mais pour lui donner la coloration d'une politique de gauche, il l'a placé sous les auspices du « *dialogue social* ». Et de finir par exhorter les partenaires sociaux à échafauder ensemble avant la fin de l'année ce qu'il n'a pas hésité à nommer le « *compromis historique* ».

La dirigeante du Medef Laurence Parisot ne s'y est pas trompée. Deux jours plus tard, sur France Inter, elle affirmait que l'accord avec les syndicats lui semblait « possible » et montrait avoir bien compris le message : « *Notre pays souffre d'un handicap de compétitivité. Il y a notamment une série de rigidités, de contraintes qui freinent les entreprises dans les adaptations qu'elles doivent mener.* (...) *Il faut trouver des compromis qui soient à la fois rassurants pour les salariés et qui donnent de l'air aux chefs d'entreprise qui aujourd'hui n'embauchent pas.* » Ben voyons !

Selon la très officielle Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du ministère du Travail, tous secteurs confondus, en 2011, plus des trois quarts (76,6 %) des embauches ont été faites en CDD ; et cela sans compter l'intérim. C'est dire que, déjà, le patronat n'est guère embarrassé avec les « rigidités » de la législation du travail. Mais, pour lui, toute obligation vis-à-vis de son personnel est de toute façon une « contrainte » inadmissible et dont il faut se débarrasser.

Avec le gouvernement Hollande, le patronat estime visiblement qu'il tient l'occasion de se débarrasser encore de quelques lois sociales, à l'exemple de ce qui s'est déjà fait en Allemagne, en Espagne, en Italie, pour ne pas parler de la Grèce, sous l'habituel et incroyable prétexte que pour qu'il puisse créer des emplois, il faut d'abord l'aider à licencier. Mais cela ne créera pas un seul emploi, ne fera qu'augmenter encore la précarité et il n'y a aucune raison de laisser faire cela.

Sophie GARGAN

• Journée d'action du 9 octobre

Face à l'austérité et au chômage la nécessaire mobilisation du monde du travail

La CGT, seule parmi les centrales syndicales pour l'instant, appelle à une journée de mobilisation le 9 octobre prochain. S'appuyant sur un appel syndical européen, la confédération envisagerait plusieurs manifestations pour, selon la CGT de la métallurgie, *« la défense de l'emploi industriel et de l'industrie »*, considérée comme un levier permettant de combattre le chômage.

La défense de l'emploi industriel, la plupart des travailleurs y sont bien entendu favorables, mais encore faut-il préciser ce qu'on entend par là. Pour les patrons qui dirigent l'industrie, cette défense a un sens, celui de la sauvegarde et même de l'augmentation de leurs profits. Et pour les travailleurs qui voient leur emploi menacé, elle en a un autre.

Eux en ont assez de supporter l'accroissement continu du nombre des chômeurs, les annonces de plans de suppressions d'emplois, la précarisation croissante du travail, qui pèsent en fait sur le niveau de vie de tous.

Et cette situation n'est pas, comme on tente de le faire croire, une triste fatalité dont tous, patrons et travailleurs, seraient victimes : elle est le résultat d'une politique patronale dirigée exclusivement par le souci de préserver les profits, quel qu'en soit le prix pour les salariés, même s'il faut pour cela jeter à la rue des milliers de travailleurs, même si ceux qui restent doivent subir des conditions de travail d'un autre âge.

Si le patronat entend par « défense de l'industrie » un motif pour exiger aides et subventions, prélevées sur l'argent public économisé sur les services nécessaires à la population, les travailleurs y mettent autre chose : la défense de leur emploi.

LO

Les travailleurs ont donc intérêt à participer nombreux aux manifestations du 9 octobre, à montrer qu'ils représentent une force à l'échelle du pays. Mais ils devront justement affirmer leurs exigences. Il s'agit de la défense de leur poste de travail, de la défense de leur salaire, de la défense de leurs conditions de vie, car il n'y a aucune raison pour que leur vie et celle de leur famille passe après les profits patronaux, qui ne serviront qu'à gonfler la spéculation.

Et s'il y a une production industrielle à défendre, cela doit être une production qui serve à la population, débouchant sur la construction de logements, d'hôpitaux, d'infrastructures, de transports, qui pourrait être assumée directement par l'État sans passer par des « incitations » aux patrons ne nourrissant que leurs profits.

C'est autour de ces exigences, l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous, la garantie du salaire contre l'inflation, la défense et le développement des services publics, que les travailleurs devront être présents dans les manifestations du 9 octobre le plus nombreux possible.

Et cela ne devra être qu'une première étape dans la mobilisation sociale, d'une véritable ampleur, qui redonnera confiance au monde du travail et permettra que la peur de l'avenir change de camp.

Viviane LAFONT

Avec Montebourg, aucune baisse du chômage à attendre

Montebourg, ministre du Redressement productif, serait sur la brèche et il entend le faire savoir. Le 6 septembre, à la télévision, il s'est félicité des 91 dossiers d'entreprises en difficulté traités par son ministère, se vantant d'avoir « sauvé » 11 250 emplois sur 14 220 menacés. Autrement dit, il n'empêchera pas près de 3 000 travailleurs d'aller pointer à Pôle emploi. Quant aux emplois supposés « sauvés », Montebourg se garde de préciser dans quelles conditions.

Montebourg, toujours en verve, a ajouté : « *Un emploi sauvegardé c'est une fierté, dix emplois sauvés c'est une victoire pour nous, cent emplois c'est formidable et plus, c'est encore mieux.* » Mais aux 8 000 salariés de PSA et au millier de Doux qui vont perdre leur emploi, il se contente de dire que les patrons sont en difficulté, et que les travailleurs doivent accepter des sacrifices... pour sauver l'emploi des autres !

Contre les milliers de licenciements annoncés en cette rentrée, qui s'ajoutent aux trois millions de chômeurs, il n'y a rien à attendre d'un Montebourg sinon des rodomontades. Il faut interdire les licenciements !

Cédric DUVAL

• Des tarifs « à la carte » de l'électricité et du gaz ?

Comment dissimuler les hausses à venir

Une proposition de loi vient d'être déposée afin d'instaurer des tarifs variables pour le gaz et l'électricité. En principe, on devrait payer plus cher quand on consomme beaucoup (moyennant un malus) et moins cher en cas de consommation économique (par un bonus).

Cette proposition, qui sera examinée lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre, pourra être adoptée ultérieurement. D'emblée elle suscite la méfiance. D'abord parce que le système existe déjà : chacun sait que, plus il consomme, plus il paye. La nouvelle proposition ne ferait donc qu'accentuer cette situation.

D'autre part, les plus gros consommateurs, qui utilisent plus de la moitié du courant électrique (électrochimie, électrométallurgie, transports, industries, etc., et même chose pour le gaz) ne sont pas concernés : seuls les particuliers, les « ménages », sont visés par cette mesure.

La proposition a pour but, prétendent ses promoteurs, de pénaliser ceux qui « gaspillent » du courant ou du gaz en chauffant des logements mal isolés (les « passoires thermiques ») ou qui en font une utilisation abusive.

Pourtant la question des centaines de milliers, voire des millions de logements mal isolés (et qui ne sont certes pas ceux des plus riches, qui ont les moyens de « gaspiller ») ne peut pas se résoudre par des tarifs augmentés, mais par une réhabilitation, sinon une reconstruction, des logements en question et par la construction aux normes correctes de nouveaux logements. Mais pour le moment l'État ne fait pas grand-chose pour construire ou reconstruire lesdits logements.

Visiblement, derrière cette mesure sur les tarifs qui se prétend vertueuse et économe, il y a l'objectif de reporter la responsabilité des futures hausses de l'énergie, qualifiées de « *durables* » et « *inéluctables* », sur les consommateurs eux-mêmes. S'ils payent de trop, ce sera de leur faute !

Bien sûr il est prévu pour les ménages les plus nécessiteux (souvent les mêmes qui sont contraints de se loger dans les « passoires thermiques ») des mesures pour les aider. Mais d'une part ce dispositif existe déjà plus ou moins, et d'autre part, comme c'est là le principal problème… on ne voit plus très bien à quoi devrait servir cette nouvelle méthode de tarification.

À moins qu'en fin de compte il ne s'agisse de faire passer des augmentations de tarifs, y compris pour les plus pauvres, comme des conséquences de situations particulières. En effet, ce nouveau système devrait aboutir à une situation semblable à celle de la SNCF : plus personne ne sait combien il devra payer un billet de chemin de fer tant qu'il ne l'aura pas acheté. On se trouvera sans doute face à une jungle des tarifs de gaz et d'électricité. Situation compliquée encore par les tarifs différents des concurrents à EDF pour l'électricité et à GDF pour le gaz.

Et enfin, la péréquation tarifaire, qui fait qu'on paye pour le moment l'électricité et le gaz au même prix sur tout le territoire, risque fort de disparaître.

Bref, voilà un projet pseudo-écologique dont le seul véritable but est sans doute de faire « avaler » les hausses à venir.

André VICTOR

LO

Le mauvais prétexte des hausses

Toutes les autorités, État, EDF, GDF Suez, etc., prétendent que les hausses de l'électricité et du gaz sont inéluctables. C'est faux.

Pour le gaz d'abord, la quasi-totalité provient d'importations depuis des pays qui cherchent évidemment à négocier des prix les plus élevés possible : Norvège, Russie, Pays-Bas, Algérie, pour l'essentiel. Les clauses des contrats sont secrètes. L'actuelle proposition de loi sur les tarifs variables ne demande pas de les rendre publics.

Mais une partie assez importante (30 %, 40 % ?) provient maintenant d'autres fournisseurs (États-Unis, pays du Golfe) qui s'alignent sur les tarifs du gaz de schiste nord-américain, nettement plus bas.

GDF vend donc le gaz nettement plus cher qu'il ne l'achète. La moindre des choses serait que ses tarifs d'achat soient rendus publics et que les prix de vente du gaz baissent au lieu d'augmenter.

Quant à l'électricité, les diverses hausses reposent sur la volonté d'EDF d'augmenter de toute façon ses tarifs. Les centrales nucléaires permettent de produire de l'électricité moins chère que dans les autres pays d'Europe. EDF voudrait aligner ses tarifs sur les pays voisins et met en avant l'argument qu'il faut améliorer la sécurité des centrales. C'est exact, mais EDF aurait suffisamment d'argent pour le faire sans augmentation des tarifs.

Une autre raison est sa politique de rachat de sociétés étrangères… qu'il faut bien financer. EDF a notamment réalisé l'opération Edison, en Italie, il y a quelques mois, pour plus de deux milliards d'euros, et sa dette actuelle frôle les 40 milliards d'euros. Les clients payent.

À cela il faut ajouter les achats obligatoires par EDF du courant produit par les installations photovoltaïques et par les éoliennes à des prix prohibitifs. Cela grève la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) qui apparaît sur les factures. La CSPE a augmenté de 60 % entre 2010 et 2012 et elle se dirige vers des sommets avec l'installation des gigantesques parcs éoliens en mer. Elle coûtera dix milliards d'euros d'installations que les promoteurs entendent bien récupérer en faisant payer les clients d'EDF.

Voilà ce qui explique les hausses passées et celles qu'on nous promet !

A. V.

Erratum… et persistance

Nous avons écrit, le 31 août, que GDF Suez avait obtenu « *l'annulation de la limitation à 2 % de la hausse prévue pour le 1er juillet 2012* ». En définitive GDF a appliqué une hausse de 2 % en moyenne… le 20 juillet. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à réclamer toujours davantage et notamment une nouvelle hausse de 7% le 1er octobre.

• Prix de l'essence

Une baisse déjà évanouie

Les prix des carburants sont repartis à la hausse. Selon un site spécialisé, cité par *Le Figaro*, le litre de diesel vient d'augmenter de 1,4 centime d'euro et celui du sans-plomb 95 de 1,6 centime. La baisse de 6 centimes d'euro entrée en application en principe le 28 août et pour trois mois, n'aura même pas tenu deux semaines.

Cette baisse résultait d'une diminution de trois centimes des taxes sur le gazole et l'essence décidée par le gouvernement, et d'une baisse d'un à trois centimes négociée avec les acteurs du marché sur leurs marges. Négociations ou pas, il n'a pas fallu attendre longtemps pour que ces derniers reprennent leurs billes comme si de rien n'était. Pourtant, début septembre, les prix sur le marché du pétrole sont restés stables, et le cours de l'euro s'est apprécié par rapport à celui du dollar, rendant le pétrole moins cher. Ces hausses sont donc bien du vol pur et simple sur le dos des consommateurs... et un pied de nez des industriels du pétrole au gouvernement.

Hollande avait promis de bloquer le prix des carburants. Face à la résistance des pétroliers, il a reculé. À la place, le gouvernement a proposé une baisse des prix des carburants, baisse très limitée, qui ne s'appliquait par exemple ni au fuel domestique, ni en Martinique et en Guadeloupe. Mais même cette mini baisse n'aura pas tenu longtemps, face à l'avidité des industriels du pétrole.

Jean-Jacques LAMY

• En Martinique et en Guadeloupe

Baisse officielle mais hausse bien réelle du carburant

La promesse de Hollande de baisser les prix des carburants et de les bloquer durant trois mois s'est traduite, en Martinique et en Guadeloupe, par une vraie pantalonnade sur le dos des automobilistes.

Ceux-ci, quoique méfiants, pouvaient s'attendre à bénéficier également de la baisse, même pour quelques euros sur une durée de trois mois. Déception ! Comme ils savent si bien le faire, les compagnies pétrolières et surtout l'État, représenté par le préfet, se sont entendus et ont décidé que cette baisse consisterait en fait, en Martinique, à compter de début septembre, en un maintien du prix du gazole à son niveau du mois d'août, et en un rajout d'un centime en Martinique et de deux centimes en Guadeloupe sur le litre de sans-plomb. Bien entendu, ce sont les récentes augmentations des prix du brut qui ont été mises en avant pour justifier cette décision. Car, à en croire ces gens-là, le sans-plomb aurait dû « mécaniquement » augmenter de sept centimes et le diesel de six centimes.

Le préfet a publié un communiqué qui se veut pédagogique, mais il est bien difficile de faire passer des vessies pour des lanternes. Cet épisode ridiculise une administration aux bottes des pétroliers, quand il n'est pas ressenti comme une provocation de plus.

Marianne TIBUS

• Incendie mortel à Saint-Denis

La rapacité des marchands de sommeil

Dans la nuit du samedi 8 septembre, un incendie dans un immeuble de Saint-Denis a provoqué la mort de trois personnes et en a blessé seize autres.

Le bilan aurait pu être bien plus dramatique si le voisinage n'avait pas immédiatement réagi en jetant des matelas au bas de l'immeuble pour tenter de sauver les victimes. La solidarité a été immédiate dans ce quartier qui compte nombre de logements vétustes.

Depuis maintenant dix ans, trente personnes ont connu la mort à Saint-Denis dans des drames similaires, pour la plupart tout aussi prévisibles. Car c'est bien la misère et surtout la rapacité et l'incurie des marchands de sommeil qui sont à l'origine de cet incendie. En effet, cet immeuble vétuste de vingt logements, occupé par environ cinquante habitants, pour la grande majorité d'entre eux locataires, était détenu par trois propriétaires occupants et sept propriétaires bailleurs, dont deux détenaient 60 % de l'immeuble, et ne payaient plus les charges depuis des années. Ces bailleurs se contentaient de percevoir des loyers exorbitants, allant jusqu'à 40 euros le m². À cela s'ajoutait bien sûr la gestion défaillante du syndic, qui n'a pas poursuivi ces propriétaires pour qu'ils payent les charges.

Le résultat est que, depuis des mois, l'immeuble était privé d'eau, puisque la dette contractée à l'égard de la compagnie des eaux s'élevait à 80 000 euros. Cela a bien sûr considérablement ralenti les secours.

Ainsi, dans cet immeuble, tous les ingrédients d'un drame prévisible étaient réunis. Il comptait d'ailleurs parmi les bâtiments insalubres privés ciblés pour le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés.

L'affaire souligne bien l'impuissance des pouvoirs publics face à la sacro-sainte propriété privée et à la faiblesse de tout le dispositif législatif en matière de lutte contre les marchands de sommeil. En effet, les procédures pour obliger les bailleurs à réaliser des travaux, ou tout simplement à payer leurs dettes, relèvent du parcours du combattant.

Ainsi la Mairie a engagé dès 2008 sur cet immeuble des procédures pour obliger les copropriétaires à réaliser des travaux : des arrêtés de péril imminent ont été pris dont l'un fin 2008 à cause d'un risque d'effondrement du plancher. Les copropriétaires ont joué les abonnés absents et c'est la Mairie qui a fini par diligenter les travaux en 2012 – quatre ans après – en finançant les 38 000 euros de travaux qu'elle espère pouvoir récupérer auprès des bailleurs. En 2011, la municipalité a adressé un signalement à l'encontre d'un des copropriétaires pour perception de loyers indus. Elle a aussi lancé trois signalements pour saturnisme. Finalement la copropriété a été placée en 2011 sous administration judiciaire, avec pour seul effet d'écarter le syndic véreux.

Les marchands de sommeil, eux, ont continué à percevoir les loyers...

Aline URBAIN

Paroles, Paroles, Paroles…

Cécile Duflot, la ministre du Logement, est venue dès dimanche sur place à Saint-Denis réaffirmer que le logement était la priorité du gouvernement. Elle a promis également de reloger les familles. Des promesses pour l'instant restées lettre morte. Seule la municipalité, en prenant sur le contingent municipal et en finançant des nuits d'hôtel, s'est occupée d'une partie des familles.

L'État qui dispose lui aussi de logements, n'a pour l'instant rien fait, à part s'engager devant les caméras. Ce qui est certes plus facile que de s'attaquer aux marchands de sommeil et de veiller à leur expropriation !

A.U.

• Logement social

Le gouvernement ne fabrique que du vent

Une des mesures phares de la ministre du Logement, Cécile Duflot, pour favoriser la construction de logements sociaux est la cession par l'État aux communes de terrains à bas prix, ou même gratuitement. Après avoir présenté son projet de loi au Conseil des ministres le 5 septembre, la ministre a fait mettre en ligne sur Internet une liste de 930 terrains concernés. Mais, rapidement, il est apparu qu'en fait une partie des terrains a déjà été vendue, et pas toujours en vue de construire des logements !

La liste a donc été retirée le 7 septembre et la ministre a annoncé qu'elle en présenterait une autre avant le 30 du mois. Il semble que cette première liste ait été en fait préparée sous le gouvernement de droite en mars 2012 et qu'elle comportait déjà alors des erreurs puisqu'elle mentionnerait un terrain à Pontoise vendu en … 2006.

La « mobilisation générale pour la construction de logements » prônée par la ministre commence donc par un cafouillage. La promesse de construction de 150 000 logements sociaux par an faite par François Hollande ne peut pas suffire pour le 1,7 million de familles qui attendent actuellement un tel logement. Mais l'épisode actuel indique en plus que la priorité du gouvernement est plus de donner l'impression de faire quelque chose que de se demander sérieusement comment mettre en œuvre cette petite promesse de campagne.

Jean POLLUS

• Pour mettre fin à l'habitat dégradé

Aucune volonté politique

Un habitat insalubre en région parisienne.

Il y aurait actuellement en France entre 300 000 et 400 000 logements insalubres ou dégradés au point de mettre la santé et la vie de leurs occupants en péril. Incendies, explosions, effondrements des murs ou des planchers, chaque année des dizaines de personnes meurent pour n'avoir eu d'autre choix que d'habiter un taudis.

Près d'un million de personnes vivent ainsi dans des conditions indignes, des personnes en grande majorité de milieu modeste qui, faute de pouvoir accéder à un logement social, sont obligées de se rabattre sur ce type de logement : ménages pauvres, ouvriers, chômeurs, jeunes, travailleurs étrangers, en situation régulière ou non.

Si bon nombre tombent entre les mains de marchands de sommeil qui s'enrichissent de la pénurie en louant des taudis à des prix exorbitants, la moitié d'entre eux sont copropriétaires, mais ne peuvent plus, faute de moyens, payer les charges afférentes aux travaux d'entretien indispensables pour assurer la sécurité. Et avec la crise économique et l'extension du chômage, la dégradation des logements s'est accélérée. C'est ainsi par exemple que la cité du Moulin-Neuf, à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, est devenue « un bidonville vertical », les petits propriétaires ne pouvant plus payer à la fois leur crédit et les charges démesurées d'entretien des bâtiments.

Les municipalités populaires font souvent ce qu'elles peuvent pour chasser les marchands de sommeil et éradiquer les taudis. Mais les démarches sont longues : il faut déjà que la Préfecture ait pris un arrêté de péril, ensuite que les propriétaires bailleurs véreux soient déchus de leurs droits à louer un logement et que les habitants soient relogés, avant que l'immeuble puisse être démoli s'il est irrécupérable, ou réhabilité. Cela prend des années et, le temps qu'un immeuble soit réhabilité, plusieurs autres sont à leur tour tombés en décrépitude. En outre, les communes populaires, qui concentrent les taudis comme à Saint-Denis, sont loin d'être riches et ne peuvent venir seules à bout du mal-logement.

L'État, lui, aurait les moyens de mettre fin à cette situation, à commencer par les moyens légaux. Rien n'empêcherait le gouvernement, qui a la majorité dans les deux Assemblées, de faire passer une loi interdisant la location d'habitations insalubres, sous peine pour le propriétaire-bailleur de voir son bien immédiatement confisqué sans rachat ni indemnisation, le tout étant au contraire assorti de lourdes amendes. Et en attendant la construction de logements sociaux de qualité en nombre suffisant, qui seule mettra fin à l'insalubrité, il pourrait faire appliquer la loi de réquisition des logements vacants votée il y a plus de soixante ans.

Marianne LAMIRAL

• Crise de l'euro

La BCE verse de l'euro sur le feu

Jeudi 6 septembre, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé qu'elle allait désormais racheter les titres de dettes des États en difficulté qui en feraient la demande, et cela sans limite de somme. Il s'agirait de couper l'herbe sous le pied des spéculateurs : la BCE, en offrant aux prêteurs privés la garantie d'être remboursés, rendrait les opérations de prêts moins risquées pour les financiers et maintiendrait ainsi les taux d'intérêt à un niveau « raisonnable ».

Car, pour ces gens-là, si les banquiers demandent de forts taux d'intérêt c'est parce qu'ils prennent des risques. On se demande lesquels. Mais comme il n'est pas question de les contraindre à quoi que ce soit, et surtout pas à diminuer leurs profits, la Banque centrale les noie sous un flot d'argent public pour les convaincre d'être « raisonnables ».

Le métier de prêteur aux États resterait quand même d'un bon rendement puisque les banques privées pourraient toujours prêter à deux, trois, voire quatre pour cent des capitaux qu'elles obtiennent à un demi pour cent auprès de la BCE ! Et cela coûterait encore très cher aux populations puisque toute l'opération serait conditionnée par de nouveaux plans d'austérité et de nouvelles attaques contre les conditions de vie des travailleurs.

Cette nouvelle tentative des apprentis sorciers, si elle se concrétise, ne réussirait pas plus que les précédentes à calmer la tempête financière. Elle en déplacerait tout au plus l'épicentre. En effet, pour tenter d'empêcher la spéculation sur les dettes souveraines et sur la monnaie européenne, la BCE ravitaillerait les financiers en capitaux frais, lesquels iraient inévitablement alimenter d'autres spéculations, sur d'autres monnaies, sur les matières premières, ou sur un nouveau « produit dérivé » sorti de l'imagination malade des financiers.

De plus, cette création « sans limite » d'euros, cette inflation monétaire, au sens propre du terme, initiée par la Banque centrale elle-même, ce flot « illimité » de capitaux ne représentant aucune contrepartie matérielle cela entraînerait forcément une accélération de la hausse des prix. Et donc, les salaires et pensions étant bloqués, une baisse accélérée du niveau de vie des travailleurs.

Les « marchés », après avoir salué la décision de la BCE par deux jours de hausse boursière, font semblant de s'inquiéter maintenant du fait que sa mise en place soit suspendue à une décision de la Cour constitutionnelle allemande. Cette dernière devait rendre son avis mercredi 12 septembre. L'incertitude est toutefois fort limitée car, quoique vêtus de rouge, les juges ne prendront pas la seule décision efficace : exproprier sans indemnité toutes les banques, toutes les institutions financières, tous les fonds de placement, placer l'émission et la circulation monétaires sous le contrôle de la population et des travailleurs.

Paul GALOIS

• Grèce

Des milliers de travailleurs contre l'austérité

Samedi 8 septembre, à l'occasion de la Foire internationale de Thessalonique, plusieurs manifestations ont rassemblé 30 000 personnes contre les mesures d'austérité. La veille, les représentants de la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et FMI) étaient arrivés de nouveau à Athènes pour préciser les mesures nécessaires, selon eux, pour arracher 11,5 milliards d'économies aux salariés grecs, ceux de la fonction publique en particulier.

Au centre, une banderole des travailleurs de la poste contre la privatisation.

AFP

Quatre jours plus tôt, le journal anglais *The Guardian* avait fait paraître des extraits d'une lettre de la Troïka aux ministres des Finances et du Travail grecs, leur demandant d'introduire dans le Code du travail davantage de flexibilités, en imposant par exemple une semaine de six jours au lieu de cinq, la réduction du temps de repos obligatoire par jour, etc.

Les manifestations ont donc rassemblé beaucoup de manifestants en colère dans le cortège des syndicats du public (ADEDY) et du privé (GSEE), et dans celui, toujours à part, du PAME, tendance syndicale du PC grec. Même les policiers ont manifesté le matin pour protester contre la diminution de leurs salaires.

D'après un rapport du Centre national d'études sociales grec, en deux ans, les revenus des travailleurs ont été réduits de 13,2 milliards d'euros et 900 postes de travail sont supprimés chaque jour. Le chômage, passé officiellement de 23,5 % en mai à 24,4 % en juin, touche une personne sur quatre, et plus d'un jeune sur deux (55 %). En Grèce du Nord, les syndicats l'estiment à 30 %.

Entre exigences de la Troïka et démentis ou atermoiements du gouvernement, les annonces pleuvent sur les travailleurs grecs, depuis le recul de l'âge de la retraite à 66 ans jusqu'à la réduction des pensions de retraite supérieures à 600 ou 700 euros, en passant par les licenciements de fonctionnaires (150 000 d'ici à 2015) et des coupes de 35 % dans les salaires des entreprises publiques. Tout cela pour recapitaliser les banques et rembourser des dettes publiques auprès d'entreprises privées, alors que les services publics sont démantelés et celui de la santé dans un état critique : il manque, au niveau national, 20 000 infirmiers et 6 000 médecins et des heures supplémentaires de garde n'auraient pas été payées depuis sept mois. Même les organisations syndicales des militaires protestent contre la réduction des salaires et des retraites.

Les 12 et 13 septembre, des grèves et des manifestations sont déjà prévues chez les enseignants, dans les mairies pour protester contre la réduction des subventions aux collectivités locales. La protestation continue donc, malheureusement toujours en ordre dispersé jusqu'à ce que, peut-être, les exigences de la Troïka se chargent de faire l'unité contre elles.

Sylvie MARÉCHAL

• États-Unis

La révolte des enseignants à Chicago

La quasi-totalité des 26 000 enseignants des écoles publiques de Chicago se sont mis en grève lundi 10 septembre à l'appel de leur syndicat, le CTU. Ils sont bien décidés à y rester jusqu'à ce qu'ils obtiennent un accord correct. La dernière grève remonte à vingt-cinq ans et elle dura 19 jours.

Les négociations pour le renouvellement du contrat des enseignants se sont déroulées depuis le mois de novembre 2011, sans succès, si bien que ce contrat a expiré en juin dernier. En réalité le blocage est dû à la volonté du maire, Emanuel Rahm, un proche d'Obama, de faire passer en force de prétendues réformes qui sont autant d'attaques en règle contre l'école publique, contre les enseignants et contre les élèves. Il veut que sa ville soit à l'avant-garde dans l'application de la politique de privatisation de l'éducation, déjà menée par Bush et poursuivie de plus belle par Obama.

En réalité tous les moyens sont bons pour fermer des écoles publiques et se débarrasser de leurs enseignants. Évaluer les enseignants et les écoles en fonction de la réussite des élèves à des tests standards est une méthode privilégiée pour ce faire. C'est là un des principaux motifs de la grève mais c'est loin d'être le seul. Les enseignants qui ont été licenciés suite aux fermetures d'écoles ont d'autant moins de chance d'être rappelés « *lorsqu'un poste sera libre* » qu'il est prévu de fermer encore cent écoles publiques et de créer à Chicago un système scolaire public-privé. Les grévistes refusent ce plan et veulent des garanties pour les enseignants licenciés.

Sous prétexte que le budget scolaire est dans le rouge, les enseignants n'ont pas touché l'an dernier les 4 % d'augmentation qui leur étaient dus par contrat. Et maintenant on veut leur imposer un allongement de la journée de travail qui représente près de 20 % de temps de travail supplémentaire. Les augmentations de salaire proposées pour les quatre années du contrat sont très loin de faire le compte.

En fait c'est contre toute cette politique de démantèlement de l'école publique que la grève est si massive. Des milliers d'enseignants, parfois rejoints par des parents et des élèves, participent aux piquets de grève devant les écoles, et des manifestations colorées (tee-shirts rouge de rigueur) parcourent la ville, huant copieusement Rahm qui envoie ses trois enfants à l'école privée et lui criant : « *On ne te laissera pas ruiner nos écoles.* » « *Assez, ça suffit !* », les manifestants expriment leur ras-le-bol de toute cette politique.

Celle-ci est menée à l'échelle de tout le pays, le gouvernement fédéral ayant fait pression pour que les États accélèrent cette marche à la privatisation et c'est partout une véritable guerre qui est menée aux enseignants du public, à qui les politiciens veulent faire porter la responsabilité du chaos dans lequel ils ont mis l'enseignement public.

À Détroit, par exemple, les 4 000 enseignants du système public ont été licenciés à la fin de l'année scolaire et ils ont attendu tout l'été pour savoir qui serait repris, pour enseigner quelle matière et dans quelle école. Deux semaines avant la reprise des cours, aucun ne savait quel sort lui était réservé. Inutile de dire que les écoles de Détroit sont dans une situation lamentable, comme le sont les écoles de bien d'autres villes. Partout des écoles fermées, des cours supprimés, des classes de plus en plus nombreuses, sont le lot des quartiers populaires.

Il n'y a plus d'argent pour l'école car les budgets scolaires ont été et sont encore ponctionnés pour voler au secours des banques, des grandes entreprises et des riches.

La grève des enseignants de Chicago, qui jouit de la sympathie de la population sans doute bien au-delà de la ville, pose évidemment un problème en remettant en cause la politique d'Obama au beau milieu de la campagne électorale pour les élections présidentielles de novembre prochain. Des négociations tentent donc de mettre fin rapidement à cette grève, qui risquerait de faire tache d'huile tant les problèmes sont aigus dans l'ensemble du pays. Les grévistes semblent bien décidés à obtenir de vrais reculs du pouvoir. En dénonçant devant tout le pays une politique véritablement criminelle envers la jeunesse des classes populaires, ils ont déjà marqué des points.

Dominique CHABLIS

• Syrie

Dans un pays en guerre civile la population prise en otage

Dans un entretien sur BFMTV, le général syrien Manaf Tlass, à ce jour le plus haut gradé de l'armée de Bachar El-Assad à avoir fait défection cet été, a déclaré que « *le peuple syrien est capable de se libérer lui-même* » et ne veut être « *libéré ni par la France, ni par les États-Unis, ni par la Turquie* ». En faisant cette déclaration au moment où le secrétaire général de l'OTAN rappelait que celle-ci « *n'a nulle intention d'intervenir militairement* », ce général montre au moins qu'il comprend bien les choix des grandes puissances.

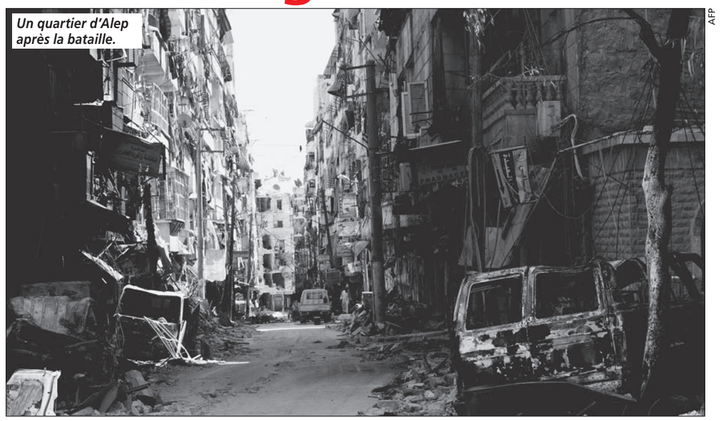
Un quartier d'Alep après la bataille.

AFP

Cette déclaration faisait suite à celles des États-Unis et de la France à propos des armes chimiques que le régime syrien pourrait être tenté d'utiliser contre sa population dans son escalade répressive. Les dirigeants américains et français ont en effet averti le régime syrien que, s'il utilisait des armes chimiques contre la population, ils pourraient intervenir ; a contrario, ces déclarations pouvaient aussi s'entendre comme la notification cynique de la limite que le régime ne doit pas franchir dans la répression qu'il mène depuis un an et demi et qui a déjà fait 27 000 victimes et chassé de chez eux plus de deux cent mille réfugiés.

La dictature syrienne continue donc d'utiliser les armes conventionnelles, bombardant les villes ou les quartiers qui continuent de la défier. À Alep, elle fait raser les quartiers repris à l'Armée syrienne de libération (ASL) dans l'espoir de retourner la colère de la population contre cette armée rebelle.

De son côté, l'ASL elle-même ne se soucie guère de cette population, comme le montre toute sa tactique. Alors qu'à la suite du « printemps arabe » début 2011, des manifestations populaires s'étaient développées dans toute la Syrie, ces groupes armés composés de militants islamistes ou d'anciens fidèles du régime d'Assad et bénéficiant de l'aide plus ou moins ouverte de la Turquie ou de l'Arabie saoudite, ont lancé le combat armé contre le régime d'Assad. Ils ont occupé des quartiers ou des villes, quel que soit le prix à payer pour leur population, ne laissant plus à celle-ci que le choix entre la fuite ou la mort sous les bombes.

Dans la situation de véritable guerre civile qui s'est maintenant créée, les puissances impérialistes sont d'autant plus attentistes qu'elles sont toujours à la recherche de l'équipe qui pourrait succéder au clan actuel. L'ASL leur semble de toute façon peu contrôlable, c'est pourquoi elles refusent de lui donner les équipements lourds qu'elle réclame, par crainte d'armer des groupes qui pourraient s'avérer hostiles ensuite, mésaventures qu'elles ont connues en Afghanistan et qu'elles vivent à nouveau en Libye.

Les gouvernements occidentaux cherchent des interlocuteurs qui leur permettraient de remplacer ou de concurrencer le clan Assad en gardant le contrôle de la région. Le général cité plus haut, l'ancien Premier ministre qui a fait défection auparavant pourraient faire l'affaire, à condition qu'ils aient des troupes sous leur contrôle et quelque crédit auprès de la population, c'est ce que les puissances impérialistes veulent d'abord mesurer.

En attendant, l'ONU a lancé un nouveau ballet diplomatique et chargé le ministre algérien Lakhdar Brahimi de renouer le dialogue entre le régime et l'ASL, une mission qu'il qualifie lui-même de « *presque impossible* » et qui n'est là que pour tenter de donner le change encore quelques semaines ou quelques mois.

Et si un jour une « solution politique » finit par être trouvée, ce sera peut-être dans un pays détruit, divisé entre les zones d'influence de différentes cliques militaires, partageant en tout cas le même mépris pour la population syrienne et ses aspirations démocratiques et sociales.

Jacques FONTENOY

• Cisjordanie

Les manifestations populaires se multiplient

Des manifestations populaires se sont multipliées dans les grandes villes de Cisjordanie : Hébron, Ramallah, Bethléem et Naplouse. En cause, la vie chère et un taux de chômage très élevé, en particulier chez les jeunes, touchant plus du quart de la population active.

La colère a commencé à s'exprimer quand l'Autorité palestinienne a décidé une augmentation d'environ 8 % des prix de l'essence et des combustibles. Et ces produits ne sont pas les seuls à subir des hausses. Les prix des denrées alimentaires sont eux aussi emportés par une même spirale, alors que les salaires ne suivent pas ou ne sont pas intégralement versés, comme c'est le cas pour les milliers de fonctionnaires.

Lundi 10 septembre, les chauffeurs des transports publics ont bloqué les routes. Ce même jour, les manifestations se sont multipliées dans les grands centres urbains où de nombreux manifestants réclamaient la démission du Premier ministre, Salam Fayyad, une première dans cette région où les colères populaires sont d'abord dirigées contre Israël qui mutile le territoire et étouffe son économie.

La population de Cisjordanie n'ignore certes pas les difficultés que rencontre l'Autorité palestinienne. Les dons en provenance des pays du Golfe ont nettement baissé. Les puissances occidentales, qui s'étaient engagées à soutenir financièrement l'Autorité palestinienne, doivent à ce jour 1,2 milliard de dollars, dont 200 millions pour les seuls États-Unis. Ce manque de liquidités, sur un budget annuel de quatre milliards, est la cause avancée pour justifier les reports réguliers dans le paiement des 154 000 fonctionnaires. À cela s'ajoute évidemment la mise sous tutelle permanente de l'économie palestinienne par Israël. La colère de nombreux manifestants ne s'en exprime pas moins contre une Autorité palestinienne, aujourd'hui déconsidérée et accusée de corruption et de collusion avec l'occupant israélien.

Dans cette situation, l'Autorité palestinienne a demandé à Israël la révision d'un accord économique qui détermine depuis dix-huit ans les droits de douane et les taux d'imposition. Il s'agit de l'accord économique de Paris, signé lors des accords d'Oslo, et qui définit ce qu'auraient dû être les contours d'une union douanière entre Israël et les Territoires palestiniens. Toujours appliqué en faveur d'Israël, cet accord n'a jamais donné aux Palestiniens le droit de signer librement des accords commerciaux avec d'autres États, ou bien d'avoir accès au marché israélien, alors que ces possibilités avaient été actées lors de la signature du protocole.

C'est à juste titre que les manifestants de Cisjordanie s'en prennent à une Autorité palestinienne qui les représente bien mal. Mais à travers elle, il s'agit aussi de faire reculer les donneurs d'ordre de cette même Autorité palestinienne que sont aujourd'hui les puissances occidentales, et en particulier le gouvernement israélien.

Georges LATTIER

Une rentrée scolaire toujours aussi mauvaise

« *La rentrée se passe assez bien* », selon Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation. Assez bien si l'on n'est pas parent d'élève de maternelle surchargée à plus de 32 bambins, collégien sans cours ou sans manuels, lycéen sans matériel, élève en difficulté sans soutien scolaire, professeur sans formation ou personnel précaire sans emploi.

Les 1 000 emplois recréés dans l'urgence ne compensent évidemment pas les 14 000 suppressions de postes programmées par le ministère Chatel pour la rentrée de septembre 2012, qui s'ajoutent aux dizaines de milliers d'autres emplois supprimés depuis des années. Annuler cette mesure aurait pourtant été une nécessité.

Donc, dans de nombreux départements, on ne compte plus les travailleurs précaires arrivés en fin de contrats, privés d'emploi et non remplacés. On a ainsi entendu une professeure de français non voyante d'un collège du 20e arrondissement parisien dénoncer la situation absurde dans laquelle elle se retrouvait, à devoir faire grève puisque privée de son assistant arrivé au terme de son contrat.

Ailleurs, comme dans plusieurs écoles maternelles des Yvelines, à Sartrouville, à Achères, des parents d'élèves se sont mobilisés pour exiger l'ouverture d'une classe, la « norme » ministérielle étant dépassée par l'arrivée de nouveaux inscrits. En Seine-Saint-Denis, dans le primaire, 2 200 élèves supplémentaires sont scolarisés et seuls 23 postes ont été recréés fin juin. Les nouveaux enseignants ne pourront donc pas bénéficier de la formation prévue, les remplaçants ayant été mis en poste fixe, comme certains maîtres de Rased qui ne peuvent plus suivre de petits groupes d'élèves en difficulté.

La détérioration des conditions d'étude due aux politiques successives d'économies, elle, perdure à travers les changements de gouvernement.

Viviane LAFONT

• Collège Rosa-Luxembourg – Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

En grève contre le « zéro dépense »

Manifestation des enseignants devant le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

LO

Vendredi 7 septembre, une grande partie des enseignants du collège Rosa-Luxembourg à Aubervilliers ont fait grève. Ils avaient, en juin dernier, averti de leur intention par courrier le rectorat de Créteil et le Conseil général de Seine-Saint-Denis – qui finance le fonctionnement des collèges. Or jusqu'au jour de la rentrée scolaire, aucune suite n'avait été donnée.

Le 28 juin un conseil d'administration s'était tenu dans l'atmosphère d'une réunion de crise : des représentants du rectorat et du Conseil général étaient venus annoncer aux enseignants et aux parents d'élèves qu'ils avaient découvert cette année un déficit de 220 000 euros dans le budget du collège. Au cours de l'année scolaire passée, des voyages et des sorties avaient été annulés, des manuels renvoyés aux éditeurs, des machines destinées aux collégiens de Segpa pas commandées, etc. alors qu'un financement extérieur à plusieurs reprises trouvé par les enseignants avait été absorbé dans le paiement de la dette. Lors de la rentrée, le même discours que l'an dernier a été tenu aux enseignants : aucun euro n'est disponible pour des projets pédagogiques, ni pour des sorties culturelles. Réunis, les professeurs ont réaffirmé leur intention de faire grève s'ils n'obtenaient pas de moyens. Cette fois, le Conseil général et le rectorat ont réagi en venant au collège dire que, miracle, ils s'occuperaient de la dette et allaient abonder le budget, il fallait leur faire « confiance ».

Les promesses n'engageant que ceux qui y croient, les enseignants réunis le lendemain en assemblée générale décidèrent de maintenir la grève et de se rendre au Conseil général demander des engagements écrits. Sur une trentaine de grévistes et soutiens venus devant le Conseil général, seule une délégation de cinq enseignants et un parent d'élève fut reçue par une collaboratrice du président. En guise de réponse, elle précisa qu'un courrier écrit résumant les engagements du Conseil général serait rédigé et envoyé avant la seconde journée de grève prévue le jeudi 13 septembre. Dans la délégation, tous ont protesté contre le fait de faire payer aux élèves une dette dont ils ne sont en rien responsables. De plus, ils ont rappelé le manque criant de mobilier et de fournitures scolaires de base pour l'enseignement.

Satisfaits d'avoir pu obtenir au moins une promesse, les enseignants attendent ce courrier de pied ferme ainsi que le déblocage de fonds pour pouvoir commander les fournitures nécessaires, ou…. se remettre en grève si rien n'arrive !

Correspondant LO

• Aux collèges Henri-Barbusse et Iqbal-Masih de Saint-Denis

Deux collèges de Saint-Denis ont connu un mouvement de grève à la rentrée.

Au collège Henri-Barbusse, cela fait suite au constat fait lors de la pré-rentrée de plusieurs postes non pourvus : un poste d'infirmière (pour la deuxième année consécutive), quatre postes de professeurs non remplacés, un poste de conseillère d'orientation psychologue(COP), un poste de conseiller principal d'éducation (CPE) à temps partiel non complété malgré une hausse significative des effectifs de l'établissement.

La grève a été votée le 6 septembre à plus de 90 % en assemblée générale, les parents d'élèves confirmant leur soutien.

Armés de banderoles et de sifflets, les grévistes ont été accueillis fraîchement à l'Inspection académique où on leur a reproché de précipiter une entrevue prévue, n'obtenant qu'une satisfaction très partielle des revendications avec le poste de conseiller d'orientation. Pour les postes enseignants la réponse était « on fait le maximum ».

Au collège Iqbal-Masih, c'est une situation kafkaïenne au plan matériel qui a déclenché la colère du personnel et des parents d'élèves. En effet situé au cœur du quartier de La Plaine, un quartier en pleine rénovation avec une arrivée permanente de nouvelles populations, cet établissement qui était à l'origine prévu pour 500 élèves en accueille à cette rentrée 696 !

Comptant 29 classes pour 27 salles de cours, la direction a dû élaborer des emplois du temps tenant compte d'une nécessaire rotation des équipements scolaires avec des emplois du temps certains jours de 8 H à 18 H 20 et des demi-journées libres… pour laisser la place aux autres classes

Le vice-président du Conseil général socialiste, Mathieu Hanotin, s'était engagé à faire construire deux préfabriqués pour la rentrée, mais les élèves et les personnels ont tout juste découvert deux grands trous et une pelleteuse à la rentrée, Hanotin justifiant le fait par « la faute à pas de chance ».

Les enseignants ont voté la grève à la rentrée, les parents ont pris leur relais, bloquant le collège le lendemain.

Dans ces établissements, personnels, élèves, parents d'élèves ont du mal à percevoir la priorité affichée par le gouvernement socialiste à l'éducation… ils y voient plutôt la continuité dans les restrictions et l'incurie.

Correspondant LO

• Crédits militaires

Pas d'austérité pour les marchands de canons

D'après la lettre de cadrage du Premier ministre, le ministère de la Défense doit, comme les autres, faire des économies. Mais, à la différence d'autres dépenses publiques, on a du mal à savoir lesquelles.

Le ministre Le Drian a tenu à rassurer les fournisseurs : l'armée continuera à dépenser la même somme en matériels, soit 16 milliards d'euros d'investissements et six milliards en « recherche », sur les quarante qui sont alloués au ministère. Cette somme, malgré les déclarations du ministre sur les PME, se retrouvera dans les coffres des Dassault, Thalès (c'est-à-dire encore Dassault), Lagardère et autres marchands de missiles, Rafale, équipements de pointe des sous-marins, radars en tout genre, etc.

Les engins de mort une fois achetés, il faut encore payer pour les faire fonctionner, les entretenir, les moderniser. Et cette part du budget fait aussi les beaux jours et les gras bénéfices des entreprises privées. Pas touche, donc.

Restent les soldes. Les gouvernements précédents en avaient déjà réduit la masse, en diminuant le nombre de militaires. Le nouveau gouvernement semblait s'orienter vers une diminution relative, en ralentissant l'avancement. C'est du moins ce qu'avait prévu la lettre de cadrage du Premier ministre. Cette lettre, spécialement la partie sur le tableau d'avancement, vient d'être publiée dans la presse, suscitant quelques remous parmi les premiers intéressés, les officiers de carrière. Et les ministres socialistes n'ont jamais tenu bien longtemps devant les protestations des généraux…

Paul GALOIS

• PSA – Aulnay-sous-Bois

Après la remise du rapport Sartorius
Seule la mobilisation des travailleurs fera reculer PSA

Sans surprise, le rapport de Sartorius demandé par le gouvernement et remis mardi 11 septembre a repris la quasi-totalité des arguments de PSA, à l'exception d'une observation sur les trois milliards de rachats d'actions PSA qui auraient pu servir à bien d'autres choses. À peine ce rapport dévoilé, le gouvernement s'est empressé d'affirmer la fermeture de l'usine d'Aulnay inévitable.

Assemblée générale au Montage le 11 septembre.

LO

Ainsi, Hollande et Montebourg reniaient d'un coup leurs déclarations de juillet dernier où ils avaient déclaré « inacceptable » le plan de suppression de 8 000 emplois de PSA. Ils argumentaient alors fort justement que le groupe venait de distribuer 250 millions d'euros aux actionnaires et avait reçu en 2008 un prêt de quatre milliards de l'État en échange de l'engagement de ne pas licencier. Eh bien, cet engagement-là, le gouvernement ne compte même pas le faire respecter !

« Si la droite est toujours du côté des patrons, la gauche est incapable d'être du côté des ouvriers », résumait un ouvrier, exprimant le sentiment de bien de ses camarades. D'autres pointaient qu'il n'y avait pas besoin d'être expert en économie pour savoir que la santé financière de la famille Peugeot est excellente, elle qui a accumulé des milliards grâce au travail des ouvriers ! Du rapport Sartorius, les travailleurs ont donc surtout retenu qu'il ne fallait compter que sur leur mobilisation pour faire reculer PSA. Il est vital d'obtenir de véritables garanties pour que tout le monde garde un emploi et un salaire. Ce que le plan de PSA ne garantit pas.

Le jour même, deux assemblées générales réunissant en tout 600 travailleurs s'étaient tenues au Montage. C'était un succès, compte tenu du fait que le SIA, le syndicat majoritaire n'y appelait pas, ce qui n'a pas dissuadé des adhérents de ce syndicat d'y participer. Ces assemblées générales correspondaient au besoin que ressentaient les ouvriers de discuter entre eux, sans la présence de la presse. Au cours de ces réunions, pendant près d'une heure à chaque fois, les travailleurs présents ont discuté et voté les actions à venir. C'est notamment la participation au meeting appelé par les syndicats du département, le samedi 29 septembre, à la cité des Trois Mille d'Aulnay où habitent de nombreux travailleurs de l'usine, en compagnie d'autres travailleurs du département, notamment d'entreprises également touchées par des plans de licenciements comme Air France et Sanofi. Et le 9 octobre, il est prévu avec tous les sites du groupe PSA d'aller faire une visite au salon de l'Auto.

Plus immédiatement, les travailleurs ont retenu l'idée d'envoyer une forte délégation participer à la manifestation prévue par les salariés de PSA à Rennes le 15 septembre, et également la proposition des organisateurs de la fête de *L'Humanité*, le week-end des 15 et 16 septembre, de manifester à l'intérieur de la fête contre les licenciements. Une action sur un péage d'autoroute est également prévue.

Entre ces deux assemblées s'était tenu un rassemblement avec conférence de presse sur le parking, au changement d'équipes, appelé cette fois-ci par la plupart des syndicats de l'usine, dont les deux principaux : le SIA et la CGT. Les représentants syndicaux ont pointé l'attitude du gouvernement, que les travailleurs ont accueillie par des huées. Tous étaient d'avis qu'il fallait se mobiliser et les propositions d'actions ont été acclamées. Celle d'aller rendre visite à Hollande pour lui rappeler ses promesses a été particulièrement appréciée.

Au total, entre les assemblées générales et le meeting du changement d'équipes, ce sont 800 travailleurs qui se sont réunis. Preuve que le moral tient bon et que les travailleurs présents étaient déterminés à répandre l'idée que c'est en se battant tous ensemble que les travailleurs de l'usine feront reculer PSA.

Correspondant LO

• PSA – Poissy (Yvelines)

Suppressions de postes programmées

À l'annonce de la suppression de 8 000 emplois et du projet de fermeture de l'usine d'Aulnay, le PDG Varin avait déclaré que 1 500 travailleurs en CDI pourraient être reclassés à l'usine de Poissy. Dans le même temps, il était question de supprimer 702 postes en CDI sur ce dernier site... ce qui sonnait déjà comme un démenti des promesses, on devrait dire des mensonges, de Varin.

Sur le site de Poissy, qui produit les modèles 208, C3 et DS3, à la rentrée, il a été annoncé, pour la ligne de fabrication de la 208, dix jours chômés en octobre et dix jours chômés en novembre. Pour ceux travaillant aux Presses en VSD (vendredi – samedi – dimanche), cela voudra même dire tout le mois d'octobre chômé, et pour tous les intérimaires, dont le chômage technique n'est pas indemnisé immédiatement, cela signifiera une paye amputée de moitié... À côté de cela, sur l'autre ligne de fabrication, celle des modèles C3 et DS3, on imposait samedi 8 septembre une journée de récupération à une équipe !

D'ores et déjà, la baisse de la production de 208 prévue début octobre va entraîner la suppression de plus de 600 postes, et de nouveau, ce sont tout particulièrement les travailleurs intérimaires qui vont être touchés.

Si l'on voulait susciter l'inquiétude chez tous les travailleurs, en leur laissant entendre qu'aucun poste n'est assuré dans l'avenir, que la production sur le site de Poissy est menacée comme à Aulnay ou Rennes, on ne s'y prendrait pas autrement.

Mais, à l'usine de Poissy, des travailleurs commencent à se réunir pour discuter des attaques engagées par PSA contre ses salariés. Et l'idée que tous, quel que soit le site où ils travaillent, ont les mêmes intérêts à défendre face au patron, fait son chemin.

Correspondant LO

• Snecma – Corbeil (Essonne)

Montebourg apostrophé par les travailleurs

Lorsqu'on a su que Montebourg, le ministre du Redressement productif, devait venir à l'usine Snecma de Corbeil en compagnie du PDG, le bruit a couru qu'il fallait absolument lui faire un petit comité d'accueil et lui dire ce que l'on pensait des plans de licenciements actuels dans le pays.

Le rassemblement avait été organisé par la CGT. Montebourg et le PDG de Safran se sont retrouvés entourés d'une cinquantaine de travailleurs qui ont pu leur dire leur refus de la dégradation de la situation pour le monde du travail. Plusieurs travailleurs et délégués ont pris la parole. L'un lui a rappelé en substance que « *la situation du chômage dans notre pays était critique* », qu'« *avec trois millions de chômeurs, soit 10 % de la population active, cela ne pouvait pas durer* », qu'« *il fallait annuler tous les plans de licenciements annoncés dans le pays comme à Peugeot* ». Les licencieurs actuels « *sont des grands groupes riches à millions* » et « *ils peuvent garder les salariés car ils ont l'argent pour ça* » a-t-il ajouté en concluant : « *c'est de votre responsabilité.* ».

Un autre est intervenu pour lui dire qu'il y a du travail à la Snecma et qu'il faut embaucher des jeunes en proportion de l'épaisseur du carnet de commandes.

Montebourg n'a bien sûr pas répondu sur le fond, essayant même d'esquiver en disant que nous étions actionnaires. « *Travailleurs pas actionnaires* », lui a répondu une salariée présente. Difficile de savoir qui du ministre ou du PDG était le plus agacé par cette interpellation. Toujours est-il qu'en revanche cela a regonflé les participants et que la nouvelle a fait le tour de l'usine.

Dire ce que l'on a sur le cœur à un ministre, cela fait toujours du bien.

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Gandrange

Même fermée, l'usine tue encore !

Mardi 5 septembre, sur le site d'ArcelorMittal de Gandrange, deux ouvriers sont morts, ensevelis sous les décombres de la toiture d'une halle qu'ils s'employaient à démolir. Tous deux travaillaient pour le compte d'une entreprise spécialisée dans le ferraillage, elle-même sous-traitante du groupe Colas Démolition.

Depuis la fermeture de l'aciérie de Gandrange, en mars 2009, tous les moyens sont mis en œuvre pour récupérer des pièces et de la ferraille. Dans de vieilles halles, vérolées par l'amiante, d'énormes cisailleuses montées sur des engins pneumatiques grignotent les piliers et coupent les poutrelles comme des fétus de paille. Il faut dire que cette gigantesque installation, tout en acier, est une source de revenus pour Mittal, qui revend cette ferraille à prix d'or. Le cours est élevé et il ne faut pas traîner pour un profit maximal.

Les deux travailleurs qui intervenaient sur la nacelle étaient présents sur le chantier depuis peu. Le plus jeune, un intérimaire âgé de 26 ans, était là depuis le mois de juillet, tandis que le second n'était arrivé que depuis deux jours. Selon les constatations actuelles, il n'y avait personne au sol pour sécuriser la manœuvre.

Ils étaient à vingt mètres de hauteur sous le pignon de la halle lorsque toute la structure branlante s'est effondrée sur eux, ne leur laissant aucune chance de survie. L'enchevêtrement de poutres et de ferrailles était tel qu'il a fallu deux heures aux secours, à l'aide de chiens d'avalanches, pour localiser les corps.

C'est à huis clos que se déroule tout ce travail de démolition. Le chantier est entouré de grillages pour éviter toute intrusion… y compris des membres du CHSCT de la partie encore en activité de l'usine, qui n'ont aucun droit de regard sur le déroulement des opérations. L'accident a été caché au personnel d'ArcelorMittal. C'est par la presse et la radio que les travailleurs de l'usine ont appris cette catastrophe. Le lendemain, lorsque les représentants du personnel ont fait la demande de participer à l'enquête, on leur a signifié que leur présence n'était pas autorisée.

Ce n'est pas la première fois que ce genre de drame se produit. À chaque démolition de sites de la sidérurgie, comme à Jœuf, Rombas ou Longwy, des travailleurs ont perdu la vie. Cela ne doit rien à la fatalité mais à l'exploitation capitaliste qui fait des morts même en détruisant les usines.

Correspondant LO

LO

• Groupe ArcelorMittal

La crise pour justifier fermetures d'usines et licenciements

Le groupe ArcelorMittal a publié ses résultats semestriels. Bien sûr, il y a la crise. Mais si celle ci sert de prétexte à fermer des usines, elle n'a pas empêché le groupe de verser 294 millions de dividendes à ses actionnaires au premier semestre, dont le plus important est Mittal, la première fortune britannique avec 15,5 milliards d'euros.

Le groupe ArcelorMittal tire aujourd'hui l'essentiel de ses bénéfices des mines. La production des mines de fer a augmenté de 9,9 % en volume et de 17,4 % en valeur, le groupe profitant ainsi de la flambée du prix des matières premières. Les expéditions d'acier, elles, ont très légèrement diminué, de 2,5 %, rien de bien catastrophique.

D'ailleurs, le groupe a fait un milliard de dollars de bénéfices – certes moins que l'an dernier – mais cela laisse de quoi voir venir, d'autant qu'ArcelorMittal annonce posséder en trésorerie 14,8 milliards de « liquidités ». Mieux : il a diminué sa dette de 1,6 milliard, rien que sur le deuxième trimestre.

ArcelorMittal consacre pas mal d'argent à supprimer des emplois : près de 300 millions dépensés pour « restructurer », autant dire fermer, des installations, notamment celles de Liège en Belgique.

Selon un rapport du cabinet Syndex, 853 emplois (équivalents temps plein) ont été supprimés rien que dans la division Aciers plats carbone Europe entre fin 2011 et fin mai 2012 – division dont fait partie Florange, dont l'avenir est toujours incertain.

Et ce n'est pas fini. 2 273 autres emplois sont visés par les plans de départs « volontaires », principalement en Europe de l'Est. Quant à la précarité, elle touche 27 % des salariés travaillant dans les usines.

ArcelorMittal a de l'argent. Il est assis sur une montagne de bénéfices qui a permis à Mittal de faire partie des dix premières fortunes de la planète. Cette fortune accumulée devrait servir à maintenir tous les emplois.

É. H.

• ArcelorMittal – Florange

Le silence du patron et du gouvernement

Aux syndicats venus rencontrer le nouveau gouvernement en juin dernier, Montebourg avait promis la nomination d'une mission d'expertise sur l'avenir de l'usine ArcelorMittal de Florange, en Moselle. Une manière de noyer le poisson et de gagner du temps.

Fin juillet, le rapport demandé à un certain Faure a donc été remis au gouvernement. Il conclut que l'ensemble du site intégré de Florange – hauts-fourneaux, aciérie et laminoirs – est « *viable, fiable et rentable* » à condition que le groupe investisse entre 450 et 600 millions dans les cinq ans à venir, moins d'une centaine de millions par an. Autant dire rien pour le richissime groupe ArcelorMittal.

Comme l'a relevé le responsable de la CGT, c'est le troisième rapport qui arrive à la même conclusion : « *La stratégie du groupe est davantage marquée par des contraintes financières de court terme que par des considérations industrielles de long terme.* » Retour donc à la case départ...

ArcelorMittal le proclame lui-même : les hauts-fourneaux et l'aciérie de Florange sont à l'arrêt parce qu'il a choisi de faire fonctionner à plein régime les installations les plus rentables du groupe. Les autres sont maintenues à l'arrêt, les salaires étant payés au moyen du chômage partiel. Et ArcelorMittal gagne en plus de l'argent – près de 11 millions en 2011 – en revendant les quotas de CO_2 non utilisés !

Le PS sait tout cela mieux que quiconque, lui qui dirige bon nombre de communes du secteur ainsi que la région lorraine. Montebourg voulait juste gagner du temps avec la mission d'expertise car il n'est pas question pour lui d'imposer à ArcelorMittal de remettre en route les installations de Florange et d'arrêter de supprimer des emplois. Et pourtant, le gouvernement ne manque pas de moyens de pressions contre ce groupe gavé d'argent public.

Depuis la publication du rapport Faure, le ministre a rencontré la direction d'ArcelorMittal, et puis plus rien, silence radio.

Les syndicats dénoncent le silence du gouvernement et de la direction d'ArcelorMittal. Ils ont repris les opérations coup de poing et se font entendre.

Pour imposer la remise en route de hauts-fourneaux et le maintien des emplois, mieux vaut compter sur la mobilisation que sur les coups de menton de Montebourg.

Étienne HOURDIN

• Thomson-Technicolor – Angers

Les emplois toujours sur la sellette

Jeudi 6 septembre, les travailleurs de Thomson Technicolor ont une nouvelle fois montré leur détermination, manifestant cette fois devant le siège du groupe à Issy-les-Moulineaux. C'était le jour où le tribunal de commerce de Nanterre tenait une nouvelle séance pour statuer sur l'avenir des emplois d'Angers. Les salariés sont venus à plus de 200 demander des comptes au groupe Technicolor, puisque c'est lui qui a orchestré la mise en liquidation de sa filiale Thomson-Angers pour supprimer des emplois sans débourser la moindre indemnité, ni donner la moindre garantie aux salariés.

Le tribunal de commerce de Nanterre a repoussé au 11 octobre sa décision quant à l'avenir des emplois et à l'acceptation d'éventuels repreneurs d'une partie des salariés. Ce nouveau délai apporte plus de colère que d'espoir, et la délégation syndicale a été reçue par deux représentants du groupe, mais ils n'avaient rien à dire !

À l'heure où Technicolor caracole dans les sondages des instituts boursiers, à l'heure où il conclut des alliances avec Telecom Italia et se fait courtiser par des fonds de pension, il est clair qu'il aurait les moyens de satisfaire les demandes légitimes des salariés. Les élus locaux veulent croire que le 6 septembre ne sera qu'une étape dans la reprise de l'activité. Du côté des salariés, ce délai va surtout servir de nouvelle étape dans la lutte pour faire payer Technicolor.

Correspondant LO

• Doux

Reprise partielle du pôle produits frais

Près de mille travailleurs sur le carreau !

Lundi 10 septembre, le tribunal de Quimper s'est prononcé sur les offres de reprise partielle du pôle « produits frais » du volailler Doux.

Les sociétés intéressées par cette reprise ne se portaient acquéreuses que pour les sites ou parties de site qui leur semblaient encore profitables. Résultat : selon les premières estimations, sur les 1 700 emplois qui étaient sur la sellette, 972 travailleurs se retrouvent sur le carreau, ce qui a déclenché un mélange de colère et d'amertume chez ceux présents au jugement.

Parmi les repreneurs, outre les sociétés Gion Sanders, Duc, LDC, une filiale de Sofiprotéol, on trouvait aussi... Charles Doux, épaulé par la banque Barclays. Selon les chiffres du groupe Doux, 114 emplois sont supprimés à Blancafort (Cher), 80 à Sérent et Boynes (Loiret) et 272 à Pleucadec (Mayenne), tandis que les sites de Graincourt-lès-Havrincourt (Pas-de-Calais), La Vraix-Croix (Morbihan) et Portet (Vaucluse) sont condamnés.

Les organisations syndicales revendiquaient une reprise globale du pôle et avaient demandé en vain le dessaisissement du tribunal de Quimper, soupçonné de complaisance vis-à-vis de Charles Doux qui, depuis un moment, aspirait à faire le ménage dans ce secteur d'activité.

L'autre moitié des travailleurs de Doux, ceux du pôle « export et produits élaborés », devront encore attendre un jugement qui doit intervenir en novembre prochain pour savoir à quelle sauce ils seront mangés.

Mardi 11 septembre, le président François Hollande visitait le salon de l'élevage qui se tenait à Rennes. Attendu par une trentaine de syndicalistes de Doux mais aussi de PSA, il s'est arrêté pour serrer des mains, dire sa compassion, que c'était dramatique et qu'on pouvait compter sur lui.

Mais les bonnes paroles ne suffisent plus. Il faut des actes, une loi qu'Hollande n'a aucunement l'intention de mettre en œuvre et pourtant indispensable pour les travailleurs, une loi qui interdirait les licenciements collectifs, préserverait les emplois en partageant le travail entre tous, garantissant ainsi le maintien intégral des salaires. Il faut aller prendre l'argent sur les profits accumulés, comme en l'occurrence ceux de Doux.

Car il n'y a pas de raison que les travailleurs doivent payer pour les manigances financières d'un patron, tandis que celui-ci et ses actionnaires peuvent mettre à l'abri leur fortune personnelle accumulée grâce au travail de générations d'ouvriers.

Jacques FONTENOY

• Imprimerie Rotos 93

Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Après cent jours d'occupation

LO

Samedi 8 septembre, l'imprimerie Rotos 93, occupée depuis cent jours, avait été spécialement préparée pour accueillir, dans une ambiance familiale, chaleureuse et combative, ceux qui ont apporté leur soutien aux travailleurs en lutte.

Des militants politiques ou syndicaux, ou simplement des travailleurs solidaires et des voisins ont été accueillis avec un barbecue, un pot et une exposition de photos sur la situation et les différentes étapes du bras de fer avec le patron. Ils ont pu voir comment l'occupation a pu se poursuivre pendant tout le mois d'août, en s'équipant pour accueillir les familles, avec une piscine et une aire de jeux pour les enfants... qui ne se privaient pas, en ce jour de beau temps, de pratiquer la baignade et la bataille d'eau.

Pour la circonstance, un journal de lutte, *La Gazette des oubliés*, a été tiré sur les propres machines de Rotos 93 pour montrer la volonté des travailleurs de redémarrer l'activité et raconter leur histoire.

Arlette Laguiller est venue apporter le soutien de Lutte Ouvrière. De même, Marie-George Buffet, députée de la circonscription, représentait le PCF.

Les travailleurs de Rotos 93 devaient être reçus jeudi 13 septembre par le préfet de Seine-Saint-Denis, en présence de membres du ministère du Développement productif et du Conseil général, pour défendre leur projet de reprise de l'activité. Celle-ci dépend en partie des engagements des clients prêts à revenir vers cette imprimerie et Lutte Ouvrière, longtemps imprimée à Rotos 93, s'y est engagée pour sa part. Mais cette reprise dépend également, bien sûr, du financement qui sera arraché à l'ancien patron.

Quoi qu'il advienne, leur réussite, les travailleurs de Rotos 93 la devront à leur courage et à leur détermination.

Correspondant LO

• Camiva – Saint-Alban-Leysse (Savoie)

Des licenciements qui passent mal

Lundi 10 septembre, les salariés de Camiva, usine de fabrication de véhicules de lutte contre les incendies, se sont installés devant leur site. Il s'agissait de protester une nouvelle fois contre les projets de leur direction, filiale d'Iveco, elle-même filiale de Fiat Industrial, qui veut fermer leur site d'ici à la fin de l'année alors que Camiva n'est ni en manque de commandes ni en liquidation judiciaire.

Les salariés sont en colère contre une direction qui ne leur propose qu'une indemnité de licenciement de 6 000 euros.

Cette filiale poids lourds de Fiat envisage une réduction de 1 075 emplois et veut fermer, outre Camiva à Saint-Alban-Leysse, avec ses 171 salariés, trois sites en Allemagne et un autre en Autriche. Les activités de ces cinq sites seraient regroupées sur celui d'Ulm, en Allemagne.

Fiat Industrial n'est pas sur la paille : il a annoncé en juin un investissement en Espagne qui induirait la création de 1 200 emplois. Il a réalisé au premier trimestre 2012 un bénéfice net en hausse de 81 % sur le premier trimestre 2011, avec un chiffre d'affaires en hausse de 9,3 %. Il escompte dégager un bénéfice net de 900 millions d'euros en 2012.

C'était donc à juste titre que des délégations de travailleurs de Fiat Industrial de France (Camiva), Espagne, République tchèque, Autriche, Allemagne et Pologne s'étaient retrouvées en manifestation à Turin, devant le siège de cette compagnie, le vendredi 7 septembre. Des syndicalistes de la CGT, de la CGIL italienne et d'autres syndicats ont pris la parole, l'un d'eux déclarant : « *Il est important qu'à une époque de globalisation il y ait une riposte qui dépasse les frontières nationales.* »

Les travailleurs de Fiat Industrial, dont ceux de Camiva, ont toutes les raisons de se mobiliser pour empêcher les licenciements prévus.

Correspondant LO

• Vallée de l'Arve (Haute-Savoie)

Plus le mensonge est gros…

Yves Bontaz, patron historique du groupe industriel de décolletage du même nom, a réussi à trouver l'oreille complaisante des grands médias nationaux en déclarant qu'il renonçait à investir à Marnaz, en Haute-Savoie, pour une nouvelle usine de 3 000 m² et qu'il irait investir au Maroc car, « *depuis Hollande, je n'ai plus ni le moral ni le goût pour travailler* ».

Depuis toujours, Bontaz est bien connu en Haute-Savoie comme particulièrement réactionnaire, bien représentatif des patrons du décolletage ; et il ne s'arrange pas avec l'âge. Par contre, ce qui est significatif, c'est que les médias nationaux ont repris ses dires sans les vérifier. Car l'usine Bontaz au Maroc, de 3 000 m² justement, tourne déjà depuis plusieurs mois. Son inauguration à El Jadida a été largement annoncée dans la presse marocaine en mars 2012, cette implantation étant d'ailleurs liée au développement de l'usine Renault Dacia au Maroc !

Quant aux chiffres concernant ses salariés, cela fait longtemps que les sites bien locaux de Marnaz, Cluses et Thiez, n'emploient plus que 270 salariés sur les 1 800 que compte le groupe Bontaz. Ses salariés sont 400 en République tchèque depuis 1995, 100 à Shanghai depuis 2000, 950 à Ben Arous en Tunisie depuis 2008.

Toutes ces informations sont disponibles en quelques clics sur le Web pour qui veut les connaître. Mais c'est tellement plus simple pour les médias, et tellement plus dans l'air du temps, de relayer les pleurs et les récriminations des patrons sur le « coût du travail » en France.

Correspondant LO

• La Poste-Plate-forme industrielle de courrier – Rennes

Grève au service technique

Alors que la plate-forme industrielle de Rennes n'est ouverte que depuis juillet, le mécontentement se fait déjà sentir dans certains services.

À la production, le fait de travailler à trois au lieu de quatre sur machine, de travailler parfois seul en bout de chaîne (à l'arrivée du courrier trié par bac), rend le travail de plus en plus physique, au point d'avoir provoqué des malaises cet été.

Les agents du service technique (réparation et entretien des machines) ne sont pas mieux lotis. Le nombre de machines a été multiplié par deux, mais pas leur effectif. Dans le cadre de cette restructuration, la direction prévoyait 15 postes de travail, ce qui était déjà largement insuffisant. De plus, le 15e poste n'était que virtuel, étant donné qu'aucune personne n'avait été recrutée pour le combler.

La direction se contentait de promesses orales concernant cet emploi, tout en justifiant les reculs imposés, tels que la suppression des heures de compensation du samedi, en invoquant la situation économique !

C'est donc à 100 % que le personnel technique a décidé de cesser le travail une journée le 6 septembre, histoire déjà de se faire respecter. Cela a permis de s'adresser aux collègues de production, à l'entrée du centre, pour expliquer les raisons d'une mauvaise humeur souvent partagée dans les autres services.

Le matin même du débrayage, deux directeurs (national et départemental) se déplaçaient pour rencontrer l'ensemble du personnel technique qui ne s'est pas gêné pour leur dire tout ce qu'il avait sur le cœur.

Cette même direction a dû concéder l'engagement qu'une quinzième personne serait recrutée, pour que toutes les positions de travail soient comblées. De même, en attendant que le recrutement soit effectif, elle s'engage à trouver un remplaçant. Des primes de transfert de site ont été ajoutées à ce qui était prévu initialement, soit 2 000 euros en plus environ.

Alors, même si toutes les revendications n'ont pas été satisfaites et loin de là (heures de compensation du samedi, un seizième emploi demandé), cela a permis de resserrer les liens dans un service qui jusqu'ici n'était pas connu pour se mobiliser.

Correspondant LO

• SNCF – Limoges

Pépy face au mécontentement : courage, fuyons !

Plusieurs centaines de cheminots se sont rassemblés vendredi matin 7 septembre en gare de Limoges pour « accueillir » le dirigeant de la SNCF Pépy, venu négocier la convention TER avec le président de région. Visiblement, il n'avait pas envie d'entendre ce que les cheminots avaient à lui dire puisque, pour éviter de les rencontrer, il est descendu du train en gare de La Souterraine, (à une cinquantaine de kilomètres), pour se rendre à la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges !

Car, si le président de région, Jean-Paul Denanot, est satisfait d'avoir fait baisser de 71 à 60 millions d'euros le devis initial de la contribution annuelle de la région pour la circulation des TER, pour les cheminots, le compte n'y est pas : les salaires n'ont pas augmenté depuis les 0,4 % d'octobre 2011.

Les suppressions d'emplois ont continué, les recrutements effectués étant loin d'être au niveau des départs de l'entreprise et même 33 postes budgétisés ne sont pas pourvus sur l'effectif global du Limousin ! Sans compter que Denanot et Pépy ont annoncé une augmentation de 4 % de l'activité TER en se gardant bien de garantir les emplois existants… sans parler d'en créer.

Correspondant LO

LO

Des embauches grâce à la lutte des contrôleurs

La direction SNCF a donné le feu vert au recrutement de quinze contrôleurs stagiaires en CDD à partir de septembre dans la région Limousin. Ces embauches ont été obtenues par les contrôleurs après une semaine de grève du 18 juin au 25 juin dernier et suite à un préavis pour le dernier week-end d'août.

Les conditions de travail étaient devenues insupportables, avec des rallonges incessantes des tournées de travail et des congés refusés.

La lutte ça paye, et c'est la seule solution pour obtenir maintenant que ces recrutements soient définitifs.

Correspondant LO

• Les travailleurs saisonniers

Précaires de précaires

Cette année, environ deux millions de contrats saisonniers seraient mis en place en France. Ils sont signés dans l'agriculture pour 850 000 d'entre eux, dans le tourisme pour plus de 30 %, dans la grande distribution... Mais en fait toute une série de patrons dont l'activité n'a rien de saisonnier embauchent leurs salariés sous cette forme de contrat précaire, parce que cela leur coûte moins cher et n'est pas interdit.

Par exemple, des supermarchés, des boutiques de vêtements, emploient des saisonniers pour faire face à des surcroîts d'activité. Des casinos utilisent également ce type de contrat, les collectivités locales et même la gendarmerie embauchent sous cette forme.

Le contrat de saisonnier est un contrat précaire, dont le principal avantage pour le patron est de ne pas devoir payer la prime de précarité de 10 %, versée aux CDD « classiques ». Le salarié ne bénéficiant officiellement que d'une « priorité à l'embauche » l'année suivante.

Dans les faits, nombre de patrons, et pas seulement les petits, profitent de la grande précarité des salariés embauchés et de leur manque de connaissance du droit du travail – deux tiers des salariés saisonniers déclarent tout en ignorer – pour imposer leur propre loi. Ainsi, d'après les chiffres fournis par les syndicats, dans 14 % des embauches de saisonniers, il n'y a pas de contrat signé. Souvent, les heures supplémentaires sont non payées, les pauses ou les jours de repos, pourtant obligatoires, non respectés, la durée maximale hebdomadaire dépassée, le versement des salaires fait « de la main à la main »... Les conditions de travail sont à l'avenant : la Confédération paysanne parle, pour les 14 000 immigrés saisonniers agricoles marocains, polonais ou espagnols, de forme « d'esclavage moderne ». Et les contrats peuvent ne durer qu'un mois, une semaine ou même un seul jour...

Quant à se loger, les saisonniers y consacreraient 56 % de leur salaire. D'après la Jeunesse ouvrière chrétienne, un tiers d'entre eux dorment dans les campings, et pour les 8 % qui sont logés par l'employeur, c'est souvent dans des conditions innommables : un patron a appelé « logement » une pièce de 6 m² au fond d'un hangar agricole avec un simple robinet d'eau froide et deux matelas jetés par terre...

Malgré l'absence de statistiques officielles, le nombre d'emplois saisonniers est en constante augmentation. Un signe de plus que l'emploi précaire, sous sa forme la plus rude, devient de plus en plus la norme.

Bertrand GORDES

• Champagne

Un exploiteur condamné

Un viticulteur véreux producteur de champagne, véritable escroc, vient d'être condamné à 18 mois de prison dont six ferme. Depuis 2006, à l'occasion des vendanges, il faisait venir des centaines de travailleurs polonais qu'il sous-payait, ne leur versait pas les indemnités de fin de contrat ni les congés payés auxquels ils avaient droit, et qui représentent 20 % du salaire. Il leur retirait aussi 15 euros par jour pour la nourriture, sans leur laisser le choix de se cuisiner eux-mêmes leur repas. Au final, leur paie n'atteignait que la moitié de celle des vendangeurs français, soit environ 360 euros pour neuf jours de travail.

Pour les recruter, ce viticulteur avait créé en Pologne une société, SAV Polska Zoo. Une fois arrivés en France, ces travailleurs étaient loués à d'autres viticulteurs. Ce trafic a rapporté 1,59 million d'euros entre 2008 et 2011. Croyant se justifier l'individu a déclaré : « *Les Polonais sont des travailleurs sans problème. Les Français cassaient du matériel ou ne venaient pas* », affichant ainsi son mépris pour les uns et les autres.

Mais ce n'est essentiellement pas pour toutes ces raisons que le viticulteur escroc a été condamné. Ce que lui a surtout reproché la justice c'est d'avoir payé ses cotisations et ses impôts en Pologne où ils sont bien moins élevés qu'en France, alors que c'est en France que sa société réalisait tout son chiffre d'affaires. Et c'est pour ne pas avoir vérifié la légalité des contrats de travail que la justice a également condamné cinq de ses clients viticulteurs, mais c'est à quelques milliers d'euros d'amende, et encore, avec sursis !

Le tribunal a tranché entre le fisc et les patrons véreux. Ces derniers ont été condamnés et c'est tant mieux. Reste maintenant à régler la situation des principales victimes : les travailleurs qui ont été volés pendant des années.

Correspondant LO

• Hôpitaux publics

Un pacte de confiance qui ne change rien

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a présenté vendredi 7 septembre son « *pacte de confiance pour l'hôpital* ». Elle insiste sur la différence entre ses propositions et celles mises en place par le gouvernement de droite. Pourtant, au-delà de quelques différences de langage, la distinction n'a rien d'évident.

Pour elle, il n'est pas question d'abroger les deux grandes mesures prises durant les dix dernières années par la droite au pouvoir : la tarification à l'activité et la loi Hôpital santé patient territoire. Ce sont pourtant celles-ci qui ont permis de mettre artificiellement en déficit de très nombreux hôpitaux et ainsi de justifier les réductions de personnel et les fermetures de lits, de services ou même d'hôpitaux.

La principale modification législative prévue par la ministre est la réintroduction dans les textes de la notion de « *service public hospitalier* ». Concrètement, cela devrait entraîner l'abandon de la perspective de la « *convergence tarifaire* » entre privé et public, l'alignement du financement de l'hôpital public sur le privé, qui avait déjà été repoussée à 2018 par la droite elle-même. L'engagement de la ministre ne change donc rien immédiatement.

Les autres idées contenues dans le pacte de confiance semblent toutes être du même style : faire croire que « *le changement c'est maintenant* » tout en continuant la même politique. Marisol Touraine prétend que les moyens des hôpitaux vont augmenter grâce à une hausse de 2,7 % de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie en 2013. C'est en fait seulement 0,2 % de plus qu'en 2012 et moins que toutes les années précédentes.

À propos de la désertification médicale de certaines régions, elle propose d'ouvrir de nouvelles maisons médicales, mais ne dit pas où elle trouvera les médecins pour les faire fonctionner puisqu'elle renonce à toute obligation pour ceux-ci et ne parle pas non plus de mettre fin au quota de formation des médecins, le numerus clausus. En ce qui concerne l'engorgement des services d'urgences, elle n'envisage qu'une meilleure organisation et notamment la création de postes de « *gestionnaires de lits* » dans les hôpitaux. Il n'est donc pas question de rouvrir les lits qui ont été fermés ces dernières années. Il n'est pas question non plus d'embaucher dans les hôpitaux, la ministre ne garantit même pas le remplacement des travailleurs qui partent en retraite.

À quand les gestionnaires de lits ?

LO

Ce gouvernement propose en fait de continuer la politique menée par la droite en modifiant juste quelques formulations. Face à la dégradation du système de santé, la seule chose qui a changé avec les élections est la couleur du gouvernement à combattre.

Jean POLLUS

• Hôpital de la Croix-Rousse (Hospices civils de Lyon)

Non à la cure d'austérité !

La fin du mois d'août a été calamiteuse à l'hôpital de la Croix-Rousse. Pour rétablir le sacro-saint équilibre budgétaire (dépassement de 1,3 million sur un budget de 80 millions), la direction s'est attaquée brutalement aux effectifs en ne renouvelant pas les contrats de 25 agents, malgré une augmentation de l'activité de 5 % !

Les conséquences ont été dramatiques dans les services. Les cadres excédés ont tenté de boucher les trous des plannings en rappelant des personnels sur leurs repos, des lits supplémentaires ont été fermés en catastrophe le week-end en hépato-gastro et en réanimation.

Mais en plus, une avalanche de mesures a été annoncée pour les mois à venir, qui ont beaucoup mécontenté le personnel : suppression des RTT jusqu'en décembre, mobilité interne du personnel qui devra dépanner les autres services, roulements modifiés, toutes les formations sont supprimées ou reportées sauf celle de la formation professionnelle.

Vendredi 7 septembre, à l'appel des syndicats SUD et CGT, une centaine de soignants, mais aussi des ouvriers de la logistique, sont venus aux deux assemblées de personnel qui se sont tenues. Il a été décidé d'envoyer une pétition à la ministre Marisol Touraine et de faire une délégation au prochain comité hygiène et sécurité (CHSCT).

Au CHSCT, le lendemain, des agents très déterminés sont venus chacun à son tour dénoncer ce qu'ils vivaient au quotidien : partout, des postes d'infirmières, d'aides-soignantes, d'agents de services hospitaliers, d'ouvriers ont été supprimés. Aux infectieux, les pansements et les prises de sang ne peuvent plus être réalisés tous les jours. À la maternité, deux femmes de ménage contractuelles sur quatre remplaçantes ont été renvoyées, les auxiliaires puéricultrices devant aider au passage des repas au détriment des soins aux bébés, sans parler du ménage non fait tous les jours.

Les soignants également parents d'enfants ont souligné qu'à la fois ils ne pourront plus prendre de RTT et ne pourront pas être certains de voir leurs enfants accueillis à la crèche, elle-même en sous-effectif.

Les agents hospitaliers n'ont pas choisi ce métier pour faire du travail bâclé et mettre en danger la sécurité des patients. Tous sont fatigués et à bout. Face à une direction qui ne parle que chiffres et budget, et qui annonce le maintien des mesures, les présents se sont dits déterminés à continuer la mobilisation pour amplifier la résistance et l'action.

Correspondant LO

• Groupe Vitalia

Cliniques épinglées pour frais illégaux

Le groupe Vitalia possède une cinquantaine de cliniques privées réparties dans tout le pays et emploie 7 200 salariés. C'est le deuxième groupe privé de cliniques en France et il appartient lui-même à une très grande banque (Blackstone) qui a racheté des entreprises sur tous les continents et dans tous les domaines, la santé n'étant qu'un exemple.

Un groupe tel que Vitalia ne peut qu'être préoccupé par le « *souci permanent d'offrir des soins de qualité à ses patients* », du moins si l'on se fie à la publicité du groupe. Non content de facturer à ses patients – qui doivent déjà s'acquitter du forfait hospitalier – des dépassements d'honoraires parfois considérables et un éventuel supplément pour chambre individuelle, le groupe Vitalia a ajouté un « *forfait d'assistance aux démarches administratives* » d'un montant allant de 9 à 14 euros. Un forfait destiné à améliorer l'accueil des patients, bien évidemment.

Un collectif d'associations de santé (le CISS) a dénoncé à juste titre ce nouveau racket sur les patients et a saisi la caisse d'assurance maladie qui vient de publier un communiqué jugeant cette pratique illégale et a demandé par courrier au groupe Vitalia d'y mettre un terme. Suite à ce rappel, le CISS dit préférer rester vigilant quant au respect de cette injonction, et on le comprend.

Pour Vitalia et ses propriétaires, qui ont aussi investi dans les parcs de loisirs, l'immobilier ou l'hôtellerie, entre autres, la santé des patients n'est vraiment qu'un moyen parmi d'autres, ni plus, ni moins, de faire fructifier leur capital.

Stéphane FORT

Carrefour soigne ses profits

Le 29 août, la direction du groupe Carrefour a annoncé la suppression de 500 à 600 postes administratifs dans les principaux sièges en France. Cela s'ajoute aux 300 à 400 postes que le distributeur a déjà supprimés en ne renouvelant pas les CDD et les contrats des intérimaires. Ce qui fait au total la suppression d'un millier d'emplois.

Carrefour donne comme prétexte que l'année 2011 aurait été mauvaise. Mauvaise ? Pour les actionnaires, une année « mauvaise », c'est une année moins bonne, comme cette année 2011 où les bénéfices ont été de 2,2 milliards d'euros au lieu de 2,7 milliards en 2010.

Pendant des années, ils s'en sont mis plein les poches et c'est pour pouvoir continuer à les remplir que la direction supprime encore et à nouveau des emplois. La preuve, juste après la réunion de présentation des résultats au cours de laquelle le PDG a annoncé les suppressions de postes, l'action Carrefour a gagné 6,5 %.

Il faut prendre sur leurs profits, sur leur gras, pas sur les emplois !

S. G.

• Mayotte

Drames de l'immigration et responsabilité de l'État français

Samedi 8 septembre, une embarcation a fait naufrage près des côtes de l'île française de Mayotte. Bilan : sept morts et 26 disparus. Trente-six personnes avaient pris place à bord d'une de ces longues barques appelées kwassa-kwassa, partie dans la nuit de l'île comorienne d'Anjouan située à 70 kilomètres de Mayotte. C'est le cinquième drame survenu depuis le début de l'année 2012, au cours de laquelle 27 personnes ont péri noyées et 66 ont été portées disparues, en fait bien plus.

Le ministre de l'Outre-mer, Victorin Lurel, s'est dit « ému » mais a tenu à rappeler la nécessité que soit menée à bien la mission confiée à l'envoyé du gouvernement Hollande chargé de rendre un rapport sur la question de l'immigration dite clandestine à Mayotte. À en croire cet envoyé, le gouvernement français n'aurait pas l'intention d'assouplir sa politique vis-à-vis de l'immigration à Mayotte. L'envoyé du gouvernement a fermement dit début septembre qu'il ne supprimera pas le visa Balladur, instauré en 1995 et qui avait mis fin à la libre circulation des personnes entre les îles de l'archipel des Comores et Mayotte.

Les Comoriens, fuyant la misère en espérant trouver une vie meilleure à Mayotte, ou ne serait-ce qu'y retrouver leur famille, sont et resteront donc contraints à devoir faire une traversée au péril de leur vie, comme cela se passe au large des Canaries ou dans le détroit de Sicile où des dizaines de Tunisiens viennent encore de perdre la vie. Les migrants savent qu'ils prennent un risque mortel en s'entassant sur des embarcations de fortune. Ils savent que pour rentabiliser le voyage les passeurs y entassent toujours plus de gens. Ils savent que certains passeurs n'hésitent pas à jeter des personnes pardessus bord, et même des enfants si leurs cris font courir un risque au pilote de se faire repérer. C'est dire dans quelle situation de désespoir se trouvent ces migrants.

Certaines associations estiment que depuis 1995, année de l'instauration du visa, le nombre de clandestins morts en mer en tentant la traversée vers Mayotte avoisinerait en fait les 10 000, ce qui correspondrait à 1 % de la population de l'Union des Comores.

Pour ceux qui survivent aux dangers de la traversée, l'enfer continue une fois sur le sol français. À Mayotte, ceux qui sont considérés comme étant des clandestins vivent la peur au ventre. Certains logent dans les bois pour échapper à la police. Dans des cases d'une seule pièce s'entassent des familles entières, sans accès à l'eau ni à l'électricité. Ces migrants sont exploités dans le bâtiment, l'agriculture et les services comme le ménage pour des salaires de misère. Même aller se faire soigner à l'hôpital, c'est prendre le risque de se faire arrêter.

La police de Mayotte peut s'enorgueillir d'avoir permis la moitié des reconduites à la frontière effectuées en France, soit plus de 20 000 par an. Plus précisément, en 2011, il y a eu 22 405 expulsions, dont 5 385 enfants. Être mineur, quand bien même on est né à Mayotte mais souvent sans la possibilité de le prouver puisque la mise en place de l'État civil est récente, n'est pas une garantie pour éviter d'être expulsé. Sur l'île, cinq mille enfants sont livrés à eux-mêmes, leurs parents ayant été reconduits à la frontière bien souvent après avoir purgé une peine dans le centre de rétention administrative de la capitale Mamoudzou, où les conditions sont extrêmement difficiles.

Le 16 août dernier, un nourrisson de deux mois y a perdu la vie après avoir été capturé avec sa mère. L'État français porte une lourde responsabilité dans cette mort. En effet, si Mayotte n'avait pas été exclue de la circulaire gouvernementale du 7 juillet 2012 recommandant l'assignation des familles de sans-papiers avec enfant en résidence plutôt que dans les centres de rétention, cette mort aurait été évitée.

Après ce drame, le ministre de l'Outre-mer n'a rien trouvé de mieux que de seulement promettre la création d'un deuxième centre de rétention en 2015. Une honte !

Émile GRONDIN

• Quand Dassault applaudit Valls

Au cours de l'inauguration de la foire de Corbeil-Essonnes, le 5 septembre, Serge Dassault, sénateur UMP de l'Essonne, a complimenté Manuel Valls, ancien député du département, sur son action en tant que ministre de l'Intérieur. « *La sécurité n'est ni de gauche ni de droite. Et je dois vous dire que nous sommes très heureux de son action. C'est pour ça qu'il a l'appui d'un journal bien connu* » a déclaré, à propos de Valls, l'avionneur, par ailleurs propriétaire du *Figaro*. « *Mais s'il fait des bêtises, a-t-il ajouté, on en reparle. Actuellement, c'est très bien. Pour les Roms et tous les autres, c'est formidable. Donc bravo Manuel et continue* ».

La presse a souligné la gêne du ministre, visiblement embarrassé non par le rappel de sa politique, qui n'a rien à envier à celle de la droite, mais par ces encouragements publics d'un connaisseur. Mais on a les soutiens qu'on mérite...

J-J. L.

• Banques

Spéculation, quand tu nous tiens

UBS Securities, filiale américaine de la banque UBS, est poursuivie par un des régulateurs américains de la Bourse pour avoir vendu sciemment des « titres pourris » à deux caisses d'épargne américaines. Les dirigeants de cette filiale ont proposé aux acheteurs des titres d'une valeur dépassant le milliard de dollars en leur faisant « *croire que le risque de pertes était minimal* » et en faisant « *de nombreuses fausses déclarations et omissions de faits matériels dans la documentation de présentation des actions vendues* » dit le régulateur. Les deux caisses d'épargne en question ont fait faillite lorsque le pot aux roses a été découvert.

Voilà un exemple entre bien d'autres du fait que rien n'a vraiment changé depuis la crise de 2007-2008. Les banques continuent autant et même plus à spéculer, avec aussi peu de scrupules qu'avant le début de la crise, et souvent avec l'argent public qui a servi à les remettre en selle. Comme le dit un trader, paraît-il repenti, qui connaît bien le milieu dont il parle : « *Peut-être que les règles sont plus strictes* [...] *mais il n'y a que mépris et dédain pour les règles* ».

La seule mesure efficace contre la spéculation serait l'expropriation des banquiers et la mise des banques sous contrôle de la population pour qu'elles fassent fonctionner l'économie au service de tous, au lieu de la détruire.

Stéphane FORT

Pauvreté et richesse Les vases communicants

Une enquête de l'Insee publiée vendredi 7 septembre montre que la pauvreté a augmenté en 2010. Ce n'est bien sûr une surprise pour personne, tant la crise frappe durement la population, et tant le chômage a progressé. Cette étude qui date déjà ne donne qu'une image dépassée car la situation depuis deux ans s'est encore dégradée, mais les chiffres sont tout de même éloquents.

En 2010, 8,6 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire, seuil fixé par l'institut Eurostat à 964 euros par mois, mais la moitié d'entre elles vivait avec moins de 781 euros par mois. Ce sont principalement les plus jeunes, les moins de 18 ans, qui ont subi cette hausse de la pauvreté. Pour l'Insee « *les enfants contribuent ainsi pour près des deux tiers à l'augmentation du nombre de personnes pauvres.* » Ceci s'explique en grande partie par l'absence de revalorisation des allocations familiales et par la baisse des prestations sociales. Ainsi l'ensemble de la famille s'appauvrit et c'est particulièrement vrai pour les familles monoparentales.

Même le revenu mensuel médian des habitants (qui sépare la population en deux, ceux qui gagnent plus et ceux qui gagnent moins que cette moyenne) a baissé de 0,5 % par rapport à 2009 et est passé à 1 610 euros par mois. Cela signifie que la grande majorité de la population a été touchée, y compris les classes moyennes.

Pourtant, certains tirent leur épingle du jeu. Ainsi cette même étude montre que les 5 % de personnes les plus aisées ont vu leurs revenus augmenter de 1,3 %. Entre 1996 et 2010 le niveau de vie moyen des plus aisés a même augmenté de 2,1 % par an en moyenne. Ceci explique cela : leurs richesses viennent bel et bien de l'appauvrissement du plus grand nombre et en particulier des plus démunis.

Aline URBAIN

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576